



Belleville Info

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Commune **LES BELLEVILLE**

#97 | ÉTÉ 2018

www.lesbelleville.fr

SOMMAIRE



BULLETIN MUNICIPAL

N° 97

ÉTÉ 2018

édité par la Mairie Les Belleville

Directeur de la publication : André Plaisance

Conception et réalisation
Commission Information et Communication

Photos et illustrations :
Mairie Les Belleville
OT Val Thorens
OT Les Menuires
OT Saint-Martin
C. Cattin/OT Val Thorens
T. Loubère / OT Val Thorens
Clubs des Sports
Écoles primaires
Espace Propriétaires
Club Les Myosotis
Matthieu Cellard
Studio Bergoend
Icila Architecture

Document imprimé
en 2 700 exemplaires,
en juillet 2018.

Création graphique :
Atelier Confiture Maison
Albertville

Impression :
Couleurs Montagne
Chambéry

Retrouvez
toute l'actualité
municipale sur
www.lesbelleville.fr

3 ÉDITORIAL DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- Les chiffres clés du budget communal 2018
- Un mois de juin très chargé en réception

13 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Les chantiers en images
- L'avancement du Plan Local d'Urbanisme de Villarlorin
- La révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin de Belleville
- La construction d'un petit collectif à Villarabout : les études se poursuivent
- Les autorisations d'occupation du sol accordées

17 ENVIRONNEMENT

- Le transport des encombrants jusqu'à la déchèterie
- Le tourisme durable en question avec Alliance dans les Alpes
- La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires
- Déclarer ses ruches : une obligation
- Une exposition sur les papillons
- Les lauréats du concours des maisons fleuries 2017

19 VIE DES STATIONS

- Le bilan de fréquentation de l'hiver 2017/2018
- Les nouveautés de l'été 2018
- L'ouverture des remontées mécaniques pendant l'été
- Quoi de neuf à l'Espace Propriétaires ?

30 ENFANCE ET JEUNESSE

- Les résultats sportifs de l'hiver 2017/2018
- Le conseil municipal jeune
- Ça bouge dans les écoles !
- Appel à projets de la MSA

35 VIE LOCALE

- L'agenda de l'été
- Bibliothèque municipale : de belles animations
- Les activités du club des aînés Les Myosotis
- L'adressage de la commune : point d'étape
- Carte d'identité et passeport : de nouvelles modalités d'obtention
- État civil



À LA UNE

7 DOSSIER SPÉCIAL Service social



LE MOT DU MAIRE

Très impliquée dans l'accueil et l'information des saisonniers, la commune des Belleville a été la première commune de France à créer une structure d'accueil spécifiquement dédiée aux travailleurs saisonniers de son territoire. La « Maison des Saisonniers » a ainsi ouvert ses portes en 1991 aux Menuires, à la suite d'une étude qui avait mis en évidence le manque d'équipements sociaux, l'insuffisance de la prise en compte des conditions de vie des saisonniers, de leur hébergement et l'absence de prévention en matière de santé. Une antenne ouvrira 5 ans plus tard sur le site de Val Thorens.

La structure s'est depuis structurée sur le plan des moyens humains et matériels et a créé un véritable réseau avec des intervenants extérieurs dans tous les domaines en rapport avec son activité. Elle a pris l'appellation « Espace Saisonniers » en 2003, puis a été labellisée Maison de service au public par la Préfecture de la Savoie en 2011.

Le modèle de cette structure a été depuis mis en œuvre par beaucoup d'autres communes touristiques.

La fonction première d'accueil a ensuite évolué pour répondre à des attentes plus larges, que ce soit en termes d'emploi, de formation, de logement, de droit du travail..., à destination d'un public varié, constitué de travailleurs saisonniers et permanents, d'employeurs, mais également de familles et de personnes âgées. Par le biais de ses nombreuses actions, L'Espace Saisonniers constitue un axe fort de la politique sociale de la commune.

Je vous invite à découvrir en détail les missions qui lui sont confiées dans le dossier spécial de ce bulletin d'informations municipales.

Bien sûr, beaucoup d'actions sont mises en œuvre pour ceux qui nous font vivre, la population touristique, mais la population bellevilloise n'est pas pour autant oubliée dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Très bon été à tous.

André Plaisance
Maire



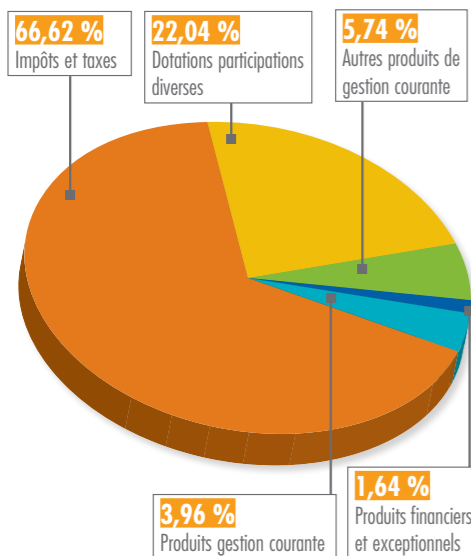
LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2018

49,5 millions d'euros : c'est le montant du budget primitif pour l'année 2018. Il se décompose comme suit :

- 29,3 millions d'euros en fonctionnement
- 20,2 millions d'euros en investissement

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?

Elles se décomposent par chapitre comme suit :

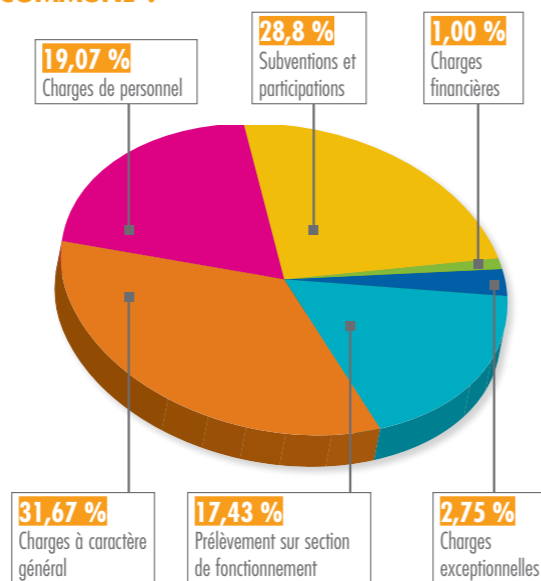


- **Impôts et taxes** : comprennent notamment 19,5 millions (66,62 %) représentant les produits relatifs aux 4 taxes (foncier bâti, taxe d'habitation, foncier non bâti et contribution foncière des entreprises), mais également les recettes issues de la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les remontées mécaniques.
- **Dotations et participations** : comprennent notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) représentant un montant de 5,8 millions, montant maintenu grâce à la création de la commune nouvelle.

La collectivité présente également plusieurs budgets annexes :

- Budget eau et assainissement
- Budget régie électrique Villarlurin
- Budgets annexes pour les lotissements : Villarabout, Croix de fer au chef-lieu, Chavonnerie à Villarlurin

QUELLES SONT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?



- **Charges à caractère général** : il s'agit de toutes les dépenses liées aux achats de fournitures diverses, ainsi que toutes les prestations d'entretien (bâtiments, matériel...), assurances, taxes diverses... A noter également que ce chapitre comprend les frais de déneigement de la commune s'élevant à plus de 1,1 million d'euros.
- **Charges de personnel** : un montant de 5,5 millions d'euros avec un effectif de 75 permanents, de 67 saisonniers en hiver et de 29 saisonniers en été répartis sur l'ensemble des services de la collectivité et couvrant la totalité du territoire (villages et stations).
- **Subventions et participations** : il s'agit principalement des subventions versées aux organismes para-municipaux dont une part, notamment celle affectée aux offices du tourisme, permet d'œuvrer en matière de développement touristique (communication et promotion des stations...).

QUELQUES INDICATEURS

DÉSENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ :

En 2017, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt sur son budget général. En 2018, aucun emprunt n'est prévu, ce qui permet à la commune d'accentuer son désendettement.

FISCALITÉ COMMUNALE :

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation de la fiscalité pour 2018. Il faut toutefois rappeler qu'avec la création de la commune nouvelle, il est prévu une harmonisation des taux des deux communes fondatrices pour 2020. Le conseil municipal fixe donc un taux cible pour chaque taxe, les services fiscaux se chargeant de définir les taux applicables sur chaque commune déléguée.

AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

(= recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement) : Le montant dégagé reste stable et représente 5,1 millions d'euros. Il permet de financer une part des investissements prévus en 2018.

DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT :

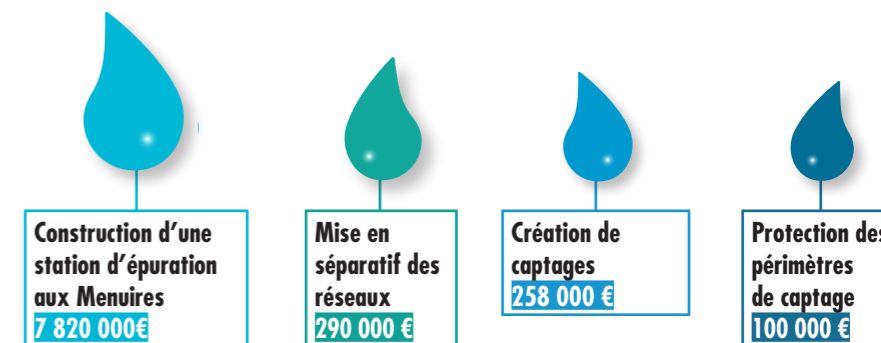
En 2018, le prévisionnel des investissements s'élève à plus de 16,8 millions d'euros, capacité d'investissement dégagée grâce à l'autofinancement de la section de fonctionnement et aux recettes propres d'investissement.

Le budget d'investissement dans sa totalité est de **20 199 401 euros**.

LE BUDGET DE L'EAU

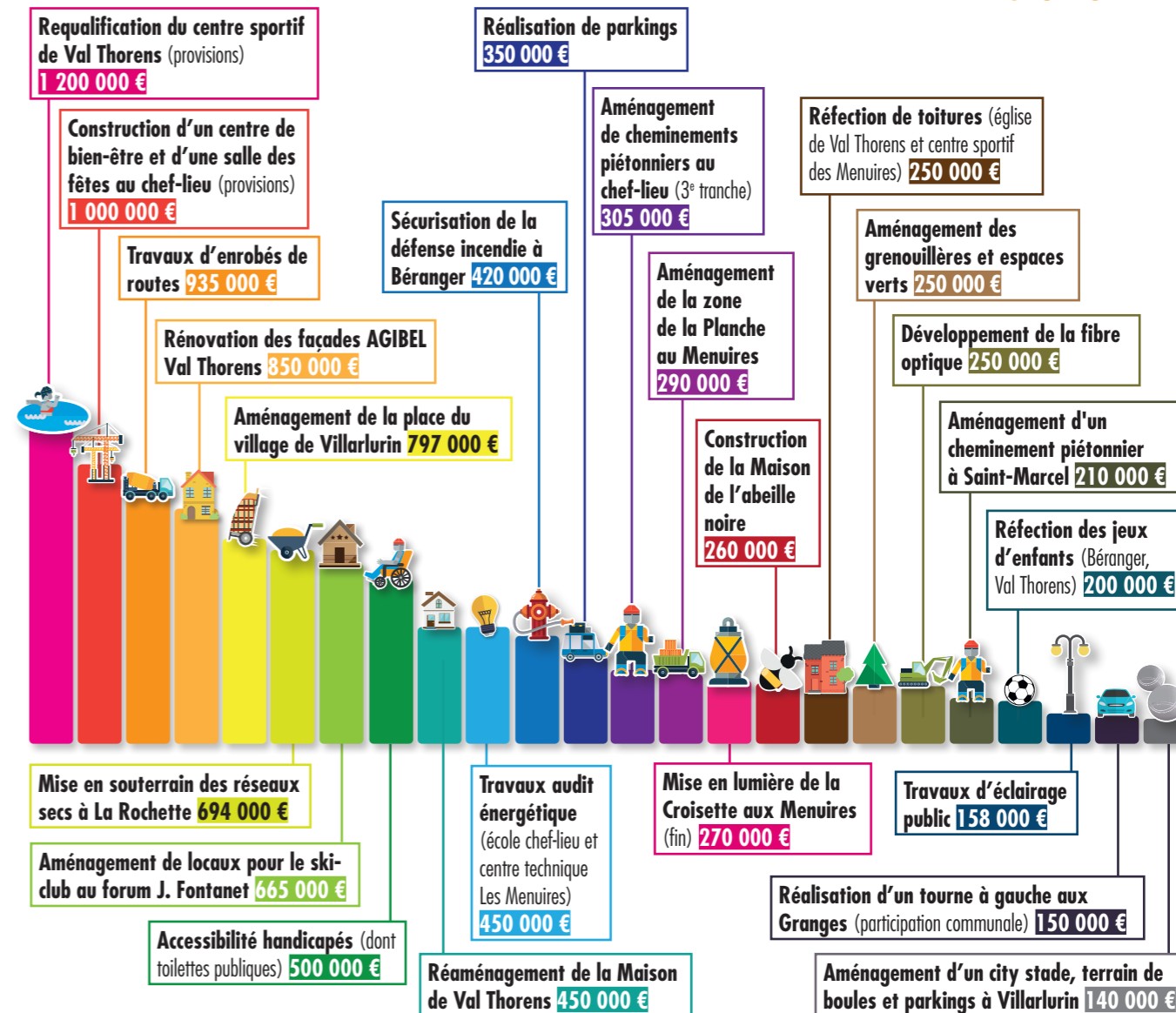
Depuis l'exercice 2017, le budget de la collectivité concernant les villages et qui est géré par le service eau et assainissement de la mairie, est soumis à la TVA. L'incidence pour les usagers est que leur facture sera augmentée de la TVA. Le budget de l'eau et de l'assainissement est fortement impacté par la construction de la nouvelle station d'épuration des Menuires. Les travaux ont débuté en 2017 et seront achevés en 2019. Ces travaux ont nécessité la mise en place d'un emprunt d'un montant de 13 millions d'euros, investissement supporté, dans un premier temps, par le budget de l'eau et de l'assainissement de la mairie. Cet équipement devra, dès lors qu'il sera exploité, trouver son équilibre financier sur le long terme par la contribution des usagers concernés.

La section de fonctionnement est relativement stable ; elle s'élève à **1 175 500 euros HT**. En revanche, la section d'investissement est à nouveau en progression, avec un montant de **14 500 000 euros HT**.



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2018

BUDGET GÉNÉRAL



UN MOIS DE JUIN RICHE EN ÉVÉNEMENTS

TOUR DE SAVOIE MONT-BLANC (TSMB) : une belle arrivée au chef-lieu

Le samedi 23 juin dernier, la commune des Belleville, en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Tarentaise, accueillait une arrivée d'étape du TSMB : une première collaboration très réussie entre les deux collectivités pour la promotion du vélo...

Vingt équipes, dont cinq formations continentales professionnelles, étaient engagées dans cette 20^e édition. Pour cette étape reine, les 85 coureurs ont pris le départ à Chambéry et ont livré un magnifique spectacle au terme des 189 kilomètres. L'enchaînement Bisance - Col du Pré - Cormet de Roseland, puis la montée dans les Belleville, soit 4 388 mètres de dénivellée positive, étaient en effet une grande première sur cette épreuve cycliste.

C'est le Suisse Patrick Schelling (team Vorarlberg-Santic) qui s'est imposé devant ses compatriotes Kilian Frankiny et Roland Thalmann, le premier Français, Anthony Delaplace du team Team Fortuneo - Samsic, terminant quatrième.



LE REFUGE DU LAC DU LOU OFFICIELLEMENT INAUGURÉ LE 29 JUIN 2018

Vendredi 29 juin dernier a eu lieu l'inauguration officielle du refuge du lac du Lou, en présence du maire des Belleville, André Plaisance, de Fabrice Pannekoucke, conseiller régional, des élus de la communauté de communes, de la directrice du Parc national de la Vanoise, Eva Aliacar, et de l'architecte en charge de la rénovation du refuge, Emmanuel Ritz.

L'ancien refuge du lac du Lou a fait l'objet d'une réfection complète de mai 2016 à septembre 2017. Entièrement restauré afin d'améliorer le confort des randonneurs tout en minimisant les impacts environnementaux, le refuge comprend désormais 31 couchages répartis entre l'ancien refuge et le nouveau bâtiment. Ce projet a bénéficié d'une aide financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Savoie, ainsi que de la Fondation Terres d'Initiatives Solidaires pour la réalisation de toilettes sèches.



Le refuge est aujourd'hui ouvert en été comme en hiver. Son exploitation a fait l'objet d'une délégation de service public auprès de la Compagnie des guides de la vallée des Belleville.

N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir ce havre de sérénité niché dans un écrin préservé...

LES ÉCOLES DE VILLARLURIN ET SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE ONT DÉSORMAIS UN NOM

À l'initiative des élus du conseil municipal jeune et en collaboration avec les équipes enseignantes, l'école de Villarlurin a été officiellement nommée "École de la Lune", petit clin d'œil au col de la Lune qui se trouve au-dessus du village, et celle du chef-lieu "École du Cochet", le Cochet étant le sommet surplombant le village de Saint-Martin.

Après avoir fait un appel à propositions, les élus jeunes, les écoliers et les enseignants ont procédé à un vote. Le choix définitif a ensuite été validé en conseil municipal.

Le dévoilement des plaques qui ont été apposées sur les murs des écoles a eu lieu le jeudi 28 juin 2018 à Saint-Martin pendant la fête de fin d'année de l'école, et le vendredi 29 juin 2018 à Villarlurin à l'occasion du goûter de fin d'année, en présence des élus, des enseignantes, des élèves et de leurs parents.



LE SERVICE SOCIAL

L'Espace Saisonniers est une structure permettant l'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers (saisonniers, demandeurs d'emploi, habitants de la vallée, employeurs ou partenaires).

À l'image d'un office de tourisme, il est un point de relais pour tous les socioprofessionnels de la station. Il est aussi un "témoin" ou "baromètre" de la prise en compte de la saisonnalité dans son ensemble sur le territoire.

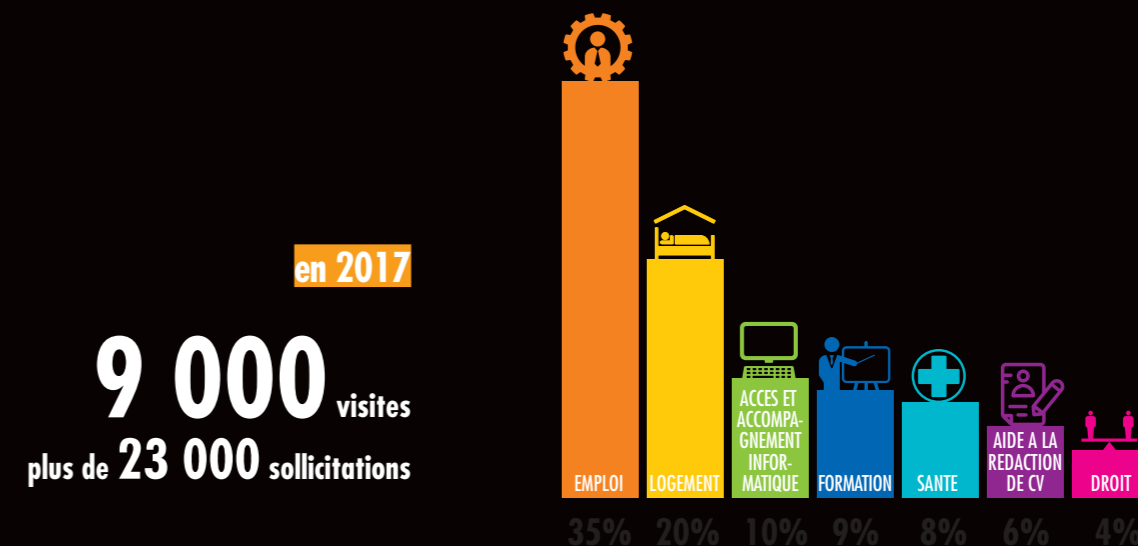
3 500 saisonniers travaillent dans nos stations l'hiver. Pour mémoire, la commune des Belleville compte 3 047 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Ce service s'élargit depuis quelques années et est labellisé Maison de service au public (MSAP) permettant le relais de la population aux services publics : CPAM, CAF, ANTS, Pôle emploi, Mission locale jeunes, FONGECIF...



Sous la responsabilité de Mathieu Jay, le service est constitué d'une personne à l'année, Sandrine Guillot, et d'un agent saisonnier, Carine Olivier.

Principales demandes



LA COMMUNE LES BELLEVILLE SE DISTINGUE DANS SES ACTIONS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS :



LE LOGEMENT



3 300 lits saisonniers
(parcs privé et public)

Objectif : fidéliser les personnes qui veulent s'installer à l'année.

- Travail en relation étroite avec l'OPAC de la Savoie. Les agents reçoivent régulièrement les demandes OPAC.
- Diffusion d'offres de logement : l'Espace diffuse des annonces de logement de particuliers sur le site internet emploi.lesbelleville.fr, en priorité à destination d'un public saisonnier ou permanent (location à la saison ou à l'année).



92 annonces de logement diffusées en 2017

- Aide pour les démarches d'aide au logement avec la CAF. En tant que MSAP, l'Espace Saisonniers est partenaire de la CAF Savoie. Les agents peuvent accompagner pour les démarches administratives de demandes d'APL et peuvent renseigner les cas particuliers.



ACTUALITÉS

Une convention pour le logement des travailleurs saisonniers

Judi 17 mai dernier, Nicolas Martrenchard, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville, Fabrice Pannekoucke, président de la communauté de communes Cœur de Tarentaise et André Plaisance, maire de la commune Les Belleville, ont signé la première convention en France pour le logement des travailleurs saisonniers.

L'objectif de cette convention, qui est une obligation réglementaire, est d'améliorer l'accès au logement des actifs saisonniers dans de bonnes conditions (tarifs, salubrité, proximité). Ainsi, après avoir dressé un diagnostic détaillé (qui a fait apparaître un manque d'environ 200 lits saisonniers dans la vallée), la convention établit des propositions d'actions pour améliorer les différentes problématiques relevées. Un bilan doit être mis en place pour évaluer la qualité des actions mises en œuvre sur la durée des 3 ans que la convention couvre.

Les actions proposées :

- Appui à la réhabilitation et remise sur le marché du patrimoine de bailleurs sociaux vacants en bas de vallée destinés à un public jeune/saisonnier ;
- Mise en place de navettes de transport collectif vallée/station ;
- Mise en place d'un dispositif de mobilisation de meublés touristiques déqualifiés pour répondre aux besoins en logements des actifs saisonniers ;
- Accueil, accompagnement et veille permanente du service Espace Saisonniers concernant les conditions de vie des saisonniers et les besoins des employeurs.

L'amélioration des conditions de logement au cœur des préoccupations

Depuis cette année, la municipalité a décidé de ne plus diffuser sur le site de l'Espace Saisonniers des annonces de location dont les loyers excèdent 40 €/m²/mois. Cette mesure a été prise afin d'éviter aux saisonniers de devoir faire de la colocation dans une très petite surface et, ainsi, pouvoir payer leur loyer.

La construction d'un nouveau programme locatif en 2017 : Le Manaslu

Ce programme aidé est réservé aux actifs saisonniers :

- 18 logements à la vente à usage d'habitation principale (saisonniers locaux),
- 17 à usage d'hébergement pour les saisonniers (accession à la propriété par les employeurs)
- 53 logements à destination des saisonniers géré par l'AGIBEL (dont 50 en colocation, soit plus de 100 lits saisonniers).

L'EMPLOI ET LE DROIT DU TRAVAIL



957 offres d'emploi diffusées en 2017

- Aide à la recherche d'emploi, en particulier en été. Les agents aident volontiers les demandeurs d'emploi à élaborer un CV, une lettre de motivation ou à se préparer à un entretien d'embauche.
- Mise en relation employeurs locaux/saisonniers, récolte et diffusion de CV et d'offres d'emploi. L'été, les employeurs de la commune ont plus de difficultés à trouver du personnel qu'en hiver. Pour les demandeurs d'emploi, il est important, d'une part, de consulter le site de l'Espace Saisonniers et, d'autre part, de se manifester auprès des agents pour se faire connaître afin qu'ils remplissent leur rôle de « mise en relation » entre employeurs et candidats.
- Un partenariat accru avec la DIRECCTE : l'Espace Saisonniers est en relation partenariale avec l'inspection du travail. Ce service est dédié aussi bien aux employeurs qu'aux salariés (en CDD ou CDI). Les agents sont formés tous les ans par des inspecteurs afin qu'ils intègrent les grandes lignes du droit du travail.

ACTUALITÉS

Un accord de coopération Tarentaise - Marennes Oléron sur le thème de la saisonnalité

Depuis le printemps 2017, les territoires de Tarentaise-Vanoise et de Marennes Oléron échangent régulièrement sur la thématique de l'emploi saisonnier. La plus-value d'une collaboration avec ce territoire partenaire serait, d'une part, d'acquiescer une meilleure connaissance des fonctionnements respectifs afin de faciliter la mobilité des saisonniers et d'optimiser leurs démarches et, d'autre part, de définir un réseau d'entreprises capables de proposer des boucles saisonnières (été-hiver / mer-montagne).

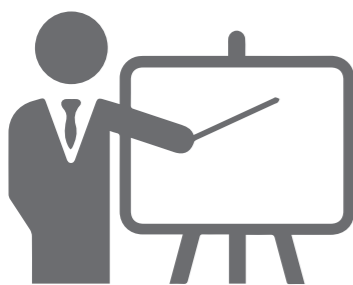
Les opérations portées par la commune des Belleville seront :

- L'animation logistique de la création de boucles saisonnières en sensibilisant et identifiant employeurs et employés intéressés ;
- La mise à jour de formations en avant-saison pour préparer les employés saisonniers à une saison d'hiver ;
- Sur le site internet de l'Espace Saisonniers, la création d'une page dédiée au territoire partenaire en présentant Marennes Oléron et en mettant en avant leurs offres d'emploi pour compléter la saison sur une autre partie de l'année (hiver / été).

L'ensemble de ces opérations portées par la commune a un coût prévisionnel de 9 200 €. Elles feront l'objet d'une demande de financement FEADER au titre du programme LEADER Tarentaise.

Le calendrier prévisionnel de ces opérations est fixé d'octobre 2018 à décembre 2019.

LA FORMATION



+ de **30** dossiers préparés

- Montage de dossiers FONGECIF/UNIFORMATION, avec l'aide des agents de l'Espace Saisonniers. Ils vérifieront si vous pouvez y avoir droit et vous aideront à rassembler toutes les pièces justificatives pour lancer votre démarche de formation. Il faut savoir que la formation professionnelle subit une grosse réforme cette année.
- E-bilan de compétences : il permet de faire un point sur votre vie professionnelle, d'analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations,



tout en limitant vos déplacements à Albertville ou Chambéry. Une dizaine de rendez-vous sont prévus en visio-conférence avec un conseiller du centre de bilan. L'Espace Saisonniers est en partenariat avec le CIBC 73 Chambéry.

- Partenariat avec la Cité des Langues qui proposent des formations en langues (souvent en anglais) aux Menuires et à Val Thorens en avant saison. Cet organisme peut vous aider pour le financement de votre formation.
- Mise en place de temps d'informations pour les employeurs. Deux réunions sous forme de petit-déjeuner sont proposées aux employeurs chaque hiver sur des sujets d'actualité. L'hiver dernier, le thème de la nouvelle réglementation de la gestion des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018, a été abordé ainsi que les nouvelles réglementations et obligations des employeurs en termes de santé au travail.

LA SANTÉ

ORGANISATION DE PLUSIEURS JOURNÉES SANTÉ GRATUITES :



166 bilans santé

- Bilan santé en partenariat avec la CPAM depuis deux automnes. bilan médical complet aux personnes, gratuit : prise de sang, contrôle glycémie, analyses d'urines, de mesures (poids/taille), prise de tension artérielle, test de monoxyde de carbone, test de vue, électrocardiogramme et consultation médicale avec examen clinique et conseils préventifs.



Chaque année :

environ **150** dépistages IST
et **100** dépistages du cancer de la peau

- Journée dépistage : chaque saison d'hiver, l'Espace Saisonniers organise 1 journée dépistage sur les Menuires et Val Thorens. Ainsi les usagers peuvent bénéficier d'un dépistage IST, Hépatite, Sida et cancer de la peau gratuitement et anonymement en rencontrant des professionnels de santé.



- Partenariat étroit avec l'association « Le Pélican », spécialisée dans toutes les conduites addictives (drogues, alcool ou autres...). Des rencontres peuvent s'organiser en toute confidentialité dans les Espaces Saisonniers. Les agents sont également formés depuis deux années par cet organisme afin d'accueillir ce public fragile.

ACTUALITÉS

La Prévention des risques psycho-sociaux

Ce projet se poursuit afin d'améliorer les conditions de vie et d'emploi des travailleurs en station, dont les employeurs. Dans le cadre du projet Pluralalps, la commune a obtenu en mai dernier le 3^e prix de l'"Alpine Pluralism Award" pour ses actions en faveur de l'intégration des travailleurs dans le marché du travail.

LE SOCIAL

ACTUALITÉS

Le projet Plur'Alps

Ce projet est issu du programme européen Alpine Space dont le premier axe est l'attractivité de l'espace alpin : comment accueillir et favoriser l'accueil de nouvelles populations sur les territoires ruraux ? Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » (CIPRA France) travaille dans le cadre du projet avec 10 communes pilotes de 7 pays alpins au développement d'un Instrument de Planification Sociale (IPS) à moyen et à long terme au niveau communal.

Cet outil permettra de faire un état des lieux de la situation de la commune : mobilité, logements, soins à la personne, accueil des enfants, accompagnement social, commerces de proximité... Sur la base de cet état des lieux, un plan d'actions sera élaboré avec des mesures d'amélioration. Ce plan permet d'obtenir des avancées ciblées dans le domaine social. La collectivité s'est engagée dans ce projet et les premiers résultats seront communiqués en fin d'année.

LE TRANSPORT



- Un transport hebdomadaire jusqu'à Moûtiers : jusqu'au 30 novembre prochain, la communauté de communes Cœur de Tarentaise met en place un transport en bus tous les premiers mardis du mois en matinée. Sur inscription auprès de la mairie au 04 79 08 96 28.
Tarif aller - retour : 9€.

ACTUALITÉS

Un projet de mobilité durable

Une centaine de voitures montent chaque jour aux mêmes horaires, tous les jours de la semaine en saison d'hiver, de Moûtiers jusqu'à nos stations. Il pourrait donc être intéressant de proposer aux habitants du bas de vallée un transport quotidien à partir de Moûtiers jusqu'à Val Thorens, avec différents arrêts sur le parcours.

Une vingtaine d'employeurs ont été contactés pour une présentation de ce projet et également pour connaître les horaires les plus pertinents à mettre en place.

La communauté de communes Cœur de Tarentaise, qui détient la compétence transport, porte ce projet. Dès que celui-ci sera validé, une communication sera faite à tous les travailleurs de la vallée avec les tarifs et horaires.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Aujourd'hui, de plus en plus de démarches sont dématérialisées. L'Espace Saisonniers aide la population à les effectuer en cas de besoin :

- Aide aux différentes démarches, mise à disposition d'ordinateurs
- Informations sur les stations...

ACTUALITÉS

Permanences à Villarlurin

Depuis le 1^{er} juin 2018, une permanence a lieu à la mairie déléguée de Villarlurin, les vendredis tous les 15 jours, de 9h à 11h.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

- 7 % de la population illettrés ou analphabètes (à différents niveaux).

Un plan départemental va être mis en place. L'Espace Saisonniers participera aux rencontres et proposera des actions ciblées.



ÉVÈNEMENTIEL

LE VALTHO ARTMUSIC

Pour la deuxième année, l'Espace Saisonniers a co-organisé un événement artistique : le Valtho ArtMusic. Expositions de peintures, de photographies, de dessins et des concerts live interprétés par une vingtaine d'artistes de Val Thorens ont été donnés en 2018 devant près de 500 personnes.

L'ESPACE SAISONNIERS

aux côtés de la communauté de communes Cœur de Tarentaise et du département de la Savoie



LE CIAS, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Véritable relais local de l'Espace Saisonniers, le CIAS est financé par les communes, dont celle des Belleville. Il offre une palette de services à destination, principalement, des personnes âgées et de la petite enfance :

Services en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- Un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : aides à domicile, portage de repas, téléalarme, transport accompagné, équipe spécialisée Alzheimer à domicile
- Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Une résidence autonomie « Notre Foyer » destinée à accueillir des personnes âgées autonomes (EHPA)
- Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) comprenant deux unités d'hébergement, une unité pour personnes handicapées mentales vieillissantes (UPHV), une unité de soins spécialisés Alzheimer (USSA), et un accueil de jour.

Services en faveur de la petite enfance :

- Un service de coordination petite enfance
- Un multi-accueil : lieu d'accueil d'enfants de moins de 6 ans
- Une crèche familiale : lieu d'accueil d'enfants de moins de 4 ans
- Un relais assistants maternels (RAM) : lieu d'accueil, d'information et/ou d'orientation pour les parents, les employeurs de la petite enfance et les assistants maternels

UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC (SDAASP)

Ce schéma, obligatoire, vise à répondre aux enjeux d'attractivité du territoire et aux besoins croissants de services de la part des habitants. En effet, la présence et l'accessibilité aux services, aux équipements et aux commerces constituent des éléments essentiels de l'aménagement du territoire et conditionnent son attractivité.

Défini pour une durée de six ans, un programme d'actions est destiné à renforcer l'accessibilité des services dans les zones présentant un déficit d'offres de services. Le schéma doit :

- analyser l'accès aux services et l'adéquation de l'offre avec les besoins recensés des usagers sur le territoire départemental ;
- viser la mutualisation des services au public sur l'ensemble du territoire départemental ;
- être construit en associant étroitement les établissements publics de coopération intercommunale.

L'AVANCEMENT DES CHANTIERS EN IMAGES



Enfouissement de la ligne 20 000 V et mise en place d'un fourreau pour la fibre optique



Fin des travaux au parking Chateaufeuillet SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE



Fin de travaux de réseaux LA ROCHETTE



Réalisation d'un tourne à gauche (département de la Savoie)



LES GRANGES

Reprise du réseau d'eaux pluviales



Réfection de la Croisette



LES MENTHONNAY-LE-VIEUX

Construction de la station d'épuration aux Menthonnay-le-Vieux



Aménagement de la Maison de Val Thorens

VAL THORENS



Aménagement des locaux du ski-club au forum Joseph Fontanet



VILLARLURIN

Travaux de réseaux

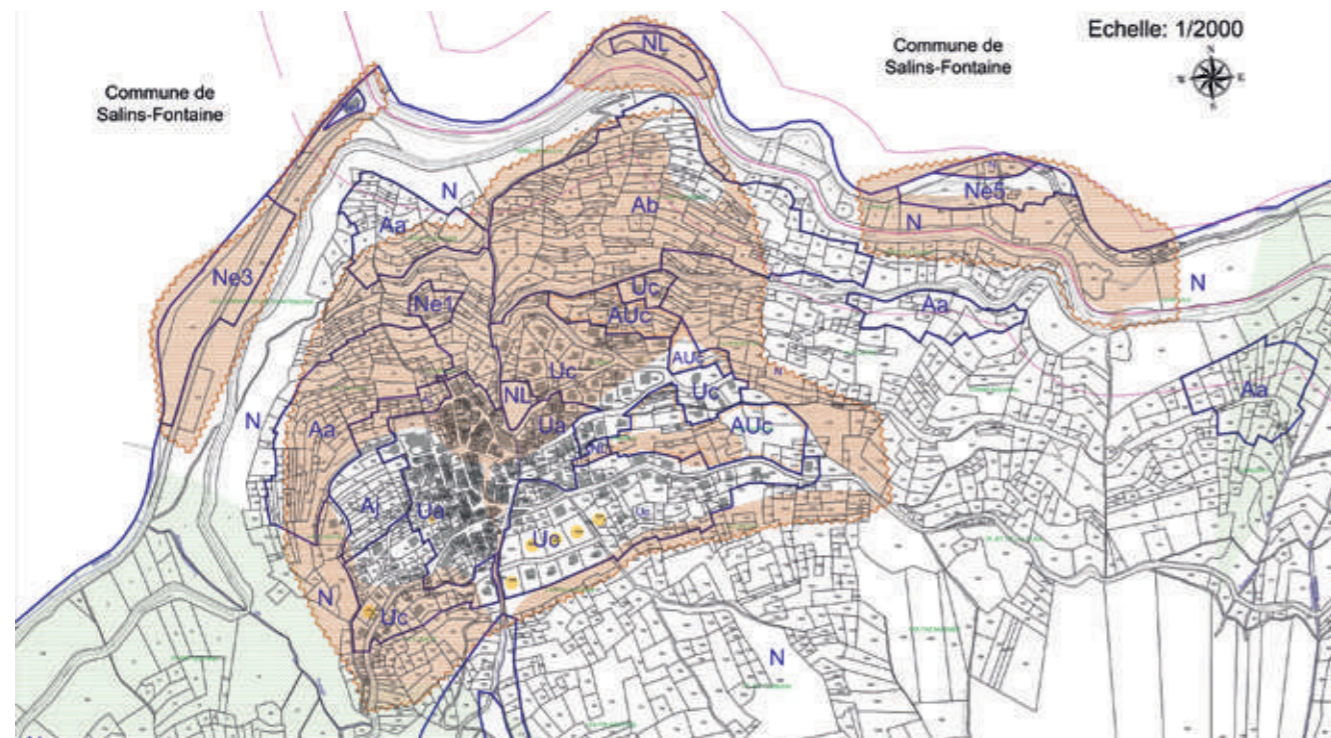
L'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) de Villarlurin

Le conseil municipal du 28 mai dernier a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLU de Villarlurin. Le dossier de projet de PLU arrêté a été transmis pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA), dont le code de l'urbanisme prévoit qu'elles en sont destinataires. Les PPA ont désormais 3 mois afin de formuler leurs observations sur le document.

Le projet de PLU validé par les élus, comprenant ces avis et observations, sera donc mis à l'enquête publique en septembre-octobre pour envisager une approbation en fin d'année. La publicité autour de l'enquête sera faite dans les annonces légales des journaux, par affichage public, ainsi que sur le site internet de la collectivité. Le commissaire-enquêteur organisera ses permanences afin de recevoir

le public et prendre en compte les demandes individuelles.

Le projet de PLU tel qu'arrêté est tenu à la disposition du public à la mairie des Belleville et à la mairie déléguée de Villarlurin aux heures habituelles d'ouverture au public, en application de l'article L 103-6 du Code de l'Urbanisme.



LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) du territoire de Saint-Martin de Belleville

Le 14 décembre dernier, le projet de SCOT Tarentaise-Vanoise était approuvé ; ce projet de territoire dont l'élaboration aura duré 5 ans concourra à fixer et garantir les grands équilibres d'aménagement de la Tarentaise pour les vingt années à venir. Les orientations identifiées par le SCOT en matière de biodiversité, de paysage et d'agriculture ; d'habitat permanent, de développement, d'équipements et d'immobilier touristique ; d'énergie, de déplacements et de services, sont désormais à verser au projet de PLU.

L'élaboration du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) qui sera annexé au PLU, est aussi un préalable incontournable. Le PPRN est un document réalisé par les services de l'Etat qui régit l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis. L'élaboration du PPRN a débuté par le rassemblement des connaissances et par l'analyse historique des principaux phénomènes naturels ayant touché le territoire. Ce recueil de données est complété par le bureau d'étude expert pour permettre d'envisager l'emprise et l'intensité des phénomènes. Le PPRN, servitude d'utilité publique, est le seul document régle-

mentaire opposable valant servitude spécifique à la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement et l'urbanisation. Il est réalisé sous l'autorité du Préfet de département, qui l'approuve après consultation des populations dans le cadre d'une enquête publique.

Quant au Plan Local d'Urbanisme du territoire de Saint-Martin, les études ont redémarré. Elles sont menées par le bureau ANTEA GROUP, en particulier par Jacques Perret, qui s'était occupé de l'élaboration du SCOT. Les diagnostics (DIAG) sont bien avancés et actualisés ; une présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a eu lieu le 25 juin dernier auprès des élus. Les grandes lignes du projet du territoire sont esquissées. Le planning d'élaboration du document est tenu.

La collectivité reviendra vers les habitants et les aménageurs dans le cadre de la concertation autour des projets et des grands enjeux que portera le futur document de planification. Il importe donc de se tenir informé ; ces instants de concertation feront l'objet d'un affichage et d'une large publicité dans les mois à venir.

LA CONSTRUCTION D'UN PETIT COLLECTIF À VILLARABOUT : les études se poursuivent

Le programme est désormais défini ; il répond à des attentes identifiées. Le permis de construire est accordé et purgé de tous recours. De nombreuses personnes souhaitant accéder à la propriété se sont manifestées et ont fait part de leurs attentes.

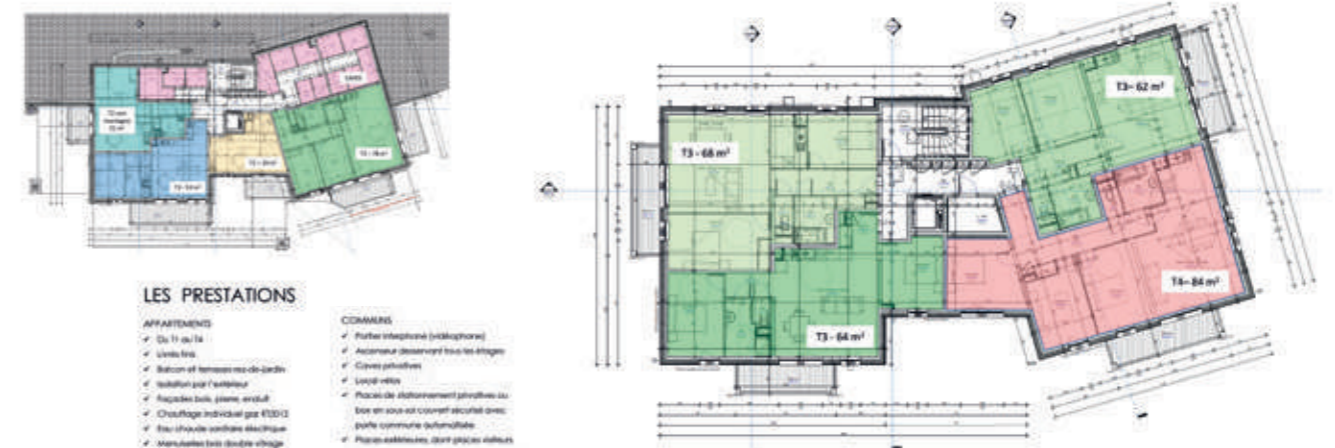
Les études liées à la construction d'un petit collectif à Villarabout se sont poursuivies dès l'obtention du permis de construire. Il s'agit d'un projet séduisant et équilibré, qui s'inscrit en projet modeste dans le paysage, dans la continuité déjà urbanisée. Le projet, bien orienté, offre des vues dégagées ; il est en surplomb des espaces bâtis. Il s'implante à mi-chemin entre le lotissement nouveau et le cœur ancien du hameau, à deux pas de Saint-Martin.

La mise au point des plans d'exécution, descriptifs et quantitatifs a permis l'engagement des appels d'offres auprès des entreprises en mai dernier ; s'en suivra la conclusion des marchés de travaux. Les offres des entreprises permettent désormais d'arrêter les coûts de construction ; les prix de vente des logements par catégorie sont connus.

S'engage à ce jour la commercialisation du projet. La collectivité revient donc, dès maintenant,

vers l'ensemble des candidats à l'accès à la propriété avec des plans, un descriptif des prestations proposées, des prix et un questionnaire de candidature à retourner.

Le choix des entreprises conduira aussi à la mise au point d'un planning de travaux. Si la commercialisation tient ses promesses, ce planning prévisionnel permettrait une livraison des logements en décembre 2019.



LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DÉLIVRÉES

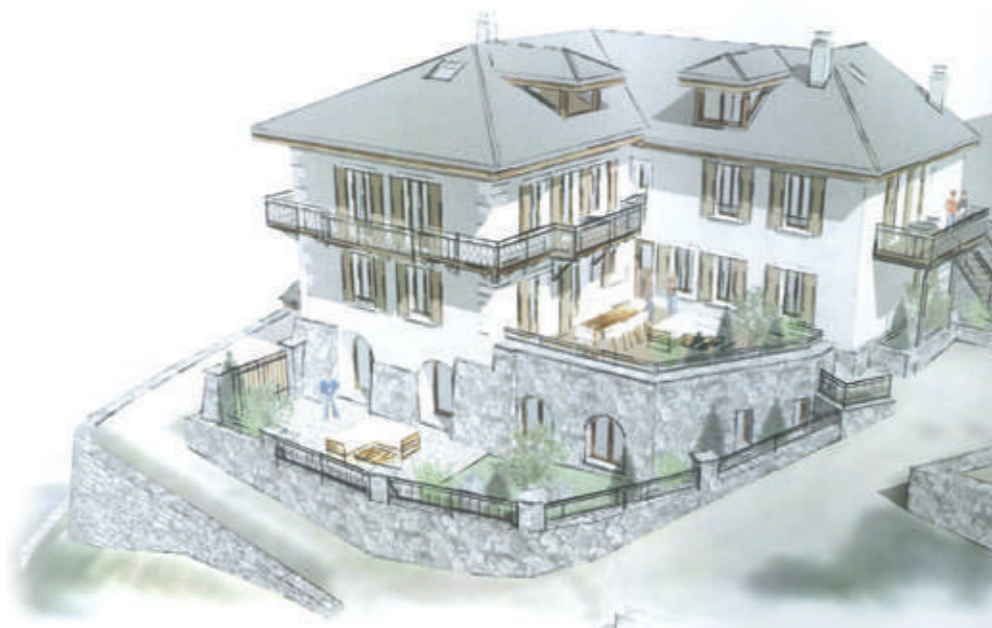
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **JCM Grelau** : Pose d'un volet roulant et remplacement de la baie vitrée aux Menuires
- **M. Christopher Raemers** : Division en vue de construire au Châtelard
- **Restaurant Le Lachenal** : Mise en accessibilité handicapés à Saint-Martin
- **M. Laurent Krauss** : Transformation d'un garage en habitation aux Granges
- **M. Johan Perrin** : Modification de façades au Villard
- **Mme Jeannine Jay** : Modification de façades et création d'escaliers au Châtelard
- **Mme Marie Christine Ducrey** : Mise en place d'un coffret EDF à Villarencel
- **Hotel Reberty** : Extension de la salle de restaurant de l'hôtel Kaya, aux Menuires
- **M. Nicolas Cheruy** : Modification de l'aspect extérieur au Mas
- **M. Stéphane Begot** : Changement des huisseries à l'immeuble le Ski Soleil aux Menuires
- **SETAM** : Installation d'une tyrolienne à Val Thorens
- **Mme Anne Marie Duluc** : Création d'une fenêtre à l'immeuble Les Temples Du Soleil à Val Thorens
- **M. Louis Duboin** : Création d'une terrasse ouverte à Villarlurin
- **M. Michel Betant** : Elargissement des ouvertures à Villarabout
- **M. Max Lacroix** : Rénovation d'un balcon et modification de façades au Bettex
- **M. Kamel Guerni** : Fermeture d'un balcon à l'immeuble Les Arcosses à Saint-Martin
- **Mme Rosalie Dalla Palma** : Réfection de toiture à Villarlurin
- **M. Denis Rey** : Création d'une véranda aux Varcins
- **M. Jean Francois Combaz** : Création d'un auvent à Villarlurin
- **SCI NIKITA** : Fermeture d'un balcon au Péclet à Val Thorens
- **M. Patrick Digard** : création d'ouvertures et de balcons à Saint-Laurent
- **Commune de Les Belleville** : Extension du Forum J. Fontanet pour création d'un ascenseur à Val Thorens
- **M. Daniel Seguin** : Modifications de l'aspect extérieur et extension à Villarencel
- **M. Stephan Morvan** : Changement des huisseries, immeuble les Lauzières à Val Thorens
- **Mme Sophie Hudry** : Modification de façades à Praranger
- **M. Yves Bonnefoy** : Modification de l'aspect extérieur - pose de volets roulants à Saint-Marcel
- **M. Michel Vindry** : Création d'un auvent au Levassay
- **Mme Stéphanie Sprigings** : Rénovation de la toiture et pose d'un vélux à Villarlurin
- **M. David James Helmers** : Réfection de la toiture et création d'ouvertures aux Granges
- **SCP LE ROSSET, M. Gilles Roux Mollard** : Extension d'une maison à Villarenger

- **M. Michael Gerald Bourne** : Réfection des façades et garde-corps aux Grangerais
- **M. Christian Vasmer** : Ravèlement de façades à Villarlorin
- **Copropriété Le Bellevue** : Rénovation des façades aux Menuires
- **SEVABEL** : Rénovation des gares G2-G3-G4 de la télécabine des Bruyères aux Menuires
- **SDC Le Necou** : Ravèlement de façades de l'immeuble Le Necou aux Menuires
- **M. Julien Salles** : Aménagement de combles à l'immeuble Les Lauzières à Val Thorens
- **Mme Gisèle Perrier Hudry** : Ravèlement de façades à Saint-Marcel
- **M. Éric Guillemenet** : Changement des huisseries + volets roulants à l'immeuble Médian aux Menuires
- **M. Jean-Luc Borrel** : Construction d'un abri voiture à Planvillard
- **Mme Edith Mugnier** : Changement des huisseries à La Côte Derrière
- **M. Patrick Giudicelli** : Fermeture d'un balcon à l'immeuble Le Roc de Péclét à Val Thorens
- **Mme Isabelle Rambert** : Fermeture d'un balcon à l'immeuble Le Zénith à Val Thorens
- **M. Charles Brunet** : réfection de toiture aux Granges
- **SAS Epay Digital** : Mise en place d'un distributeur automatique de billets aux Menuires
- **M. Denis Rey** : Mise en place de panneaux photovoltaïques, aux Varcins
- **M. David Bohny** : Construction d'une clôture aux Granges
- **M. André Hudry** : Pose de panneaux solaires à Saint-Marcel
- **SCI La Bouit, M. Raymond Bouit** : Extension de l'habitation, réfection de façades et création d'un garage à Villarabout

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Commune Des Belleville** : Construction d'un chalet d'habitation collectif de 13 appartements à Villarabout
- **Mme Aline Borrel** : Construction d'une maison individuelle au Levassay
- **M. Olivier Saint Georges Chaumet** : Extension d'une maison d'habitation à Villarban
- **La Vieille Grange** : Réaménagement d'un bâtiment existant et extension à Saint-Martin
- **M. Olivier Bertrand** : Construction d'un chalet d'habitation au lot. de la Croix de Fer, à Saint-Martin
- **SETAM** : Création d'un dépôt d'explosifs au Funitel G0/G1/G2 à Val Thorens
- **SEVABEL** : Rénovation de la gare aval du télécabine des Bruyères aux Menuires



- **SNC La Chasse** : agrandissement d'une fenêtre à la Chasse
- **Syndicat des copropriétaires Dahlia** : Réfection des façades à l'immeuble le Dahlia aux Grangerais
- **Mme Katia Roinet** : changement des huisseries à l'immeuble Le Necou aux Menuires
- **SEVABEL** : Aménagement d'une piste de ski aux Menuires
- **Mme & M Arnaud Dunand-Micol** : Modification d'un garage à Villarlorin
- **SCI Val Jaune** : Extension du magasin et modification d'une ouverture, centre commercial Caron à Val Thorens
- **Mme Marie France Borrel** : Changement des huisseries à Saint-Marcel
- **SAS SGIT Gestion, Mme Christine Vacade** : Remplacement des portes d'entrée à l'immeuble Le Valsset à Val Thorens
- **M. Daniel Yvoz** : Fermeture d'une terrasse au Levassay

- **Mme Sorana Birsan** : Construction d'un garage à Villarlorin
- **M. Christopher Raemers** : Construction d'un chalet d'habitation au Châtelard
- **SETAM** : DAET télésiège 3 Vallées 1 modificatif à Val Thorens
- **M. Raphaël Yvoz** : Création d'un garage à Béranger
- **Mme Paule Canot** : Rénovation d'un bâtiment existant au Châtelard
- **SEVABEL** : Construction d'un hangar de stockage à Preyerand
- **Mme & M Pierrick Sauzeat** : Construction d'une maison individuelle à Villarabout
- **SCI Blom, Nicolas Lehaneur** : Transformation du garage et modifications extérieures à Praranger

- **SCI Croisimmo** : Modification des façades de l'immeuble Le Cheval Blanc aux Menuires
- **M. Claude Levasseur** : Mise en place de volets roulants à l'immeuble l'Orée des Pistes aux Menuires
- **Commune de Les Belleville** : Extension du porche de l'Agibel A à Val Thorens
- **EDF ENR Solaire, M Renan Rioufreyt** : mise en place de panneaux photovoltaïques à Saint-Laurent
- **SEVABEL** : Modification de la gare Amont G2 au télécabine des Bruyères aux Menuires
- **M. Gilbert Meilleur** : Création d'ouvertures à Saint-Marcel
- **Copropriété Boedette** : Rénovation des façades de l'immeuble Boedette aux Menuires
- **M. Edward Payne** : Modification de façades et création d'ouvertures au Chalet du Cochet aux Grangerais

- **M. Christophe Guyon-Veuillet** : Construction d'un chalet d'habitation aux Menuires
- **M. Stéphane Dorel** : Extension d'une maison d'habitation à Saint-Martin
- **M. Garry Elms** : Modifications et création d'ouvertures aux Granges
- **SARL Chalet Signature** : Modification de deux ouvertures à Saint-Marcel
- **M. Christopher Reid** : Rénovation d'une construction existante à Saint-Martin

PERMIS D'AMÉNAGER

- **SETAM** : Extension d'une retenue collinaire au Funitel G0/G1/G2, à Val Thorens

LE TOURISME DURABLE EN QUESTION AVEC ALLIANCE DANS LES ALPES

Les 25 et 26 mai dernier, élus et techniciens des Belleville ont échangé sur le tourisme durable lors de la conférence internationale organisée à Bled, en Slovénie, par Alliance dans les Alpes et la CIPRA. Ces deux organismes mettent en place des regroupements, des temps d'échanges pour les collectivités des pays de l'arc alpin. Bled est une station de montagne, qui se trouve dans les contreforts des Alpes et au bord d'un lac glaciaire. Très touristique, Bled se situe non loin du parc national slovène. Durant ces deux jours, des sujets tels que la mobilité, le développement des transports en commun avec la limitation des véhicules dans les centres-villes, la protection des espaces sensibles et le travail saisonnier ont été abordés.



LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES SCOLAIRES

La réglementation nationale impose aux collectivités de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion. Dans ce contexte, la communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) travaille depuis quelques années sur le gaspillage dans les cantines scolaires, de la maternelle au lycée. Elle est déjà intervenue auprès du collège-lycée de Moûtiers et, à la rentrée 2018, étudiera les pertes alimentaires au sein de la cantine de Saint-Martin, seule cuisine centrale à destination des élèves du primaire dans le canton.

LES OBJECTIFS SONT :

- Être en conformité avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte ;
- Faire des économies en adaptant les quantités à préparer ;
- Améliorer la qualité des produits en achetant moins, mais mieux. Grâce aux économies réalisées sur les quantités, on peut privilégier un approvisionnement local, de saison, ou issu de l'agriculture biologique ;
- Réduire la quantité de déchets produits et traités. Cela permet des économies de ressources naturelles et limite les coûts de traitement pour la collectivité.

Pour se faire, un comité de pilotage va être constitué d'élus de la collectivité et de la CCCT, du personnel de restauration et des équipes pédagogiques. Un diagnostic des quantités jetées sera réalisé sur une durée de trois mois avec des pesées effectuées dans les trois cantines pour comparer un éventuel gaspillage sur les mêmes menus (cycle de 6 semaines).

Le comité de pilotage devra ensuite déterminer d'où vient le gaspillage et mettre en place différents outils permettant de réduire les quantités jetées.

Des actions de sensibilisation auprès des élèves et l'organisation de projets pédagogiques par les enseignants seront également mis en place au cours de l'année. Quelques idées commencent déjà à germer...

UNE EXPOSITION SUR LES PAPILLONS

- La mairie a organisé deux journées d'information sur le sujet des papillons, des insectes et des araignées, à la salle des fêtes, pour les enfants de la commune. Les écoles ont pu profiter de la belle exposition de M. Francoz. Une majorité des élèves des Belleville est venue participer à un temps d'échanges et d'observation. Les enfants ont été passionnés par les histoires de M. Francoz et ses papillons aux mille couleurs. Le vendredi soir, une conférence puis une sortie nocturne ont permis d'observer les papillons de nuit qui, eux aussi, déploient leurs ailes colorées : jaune, vert, blanc, doré..., on en a pris plein les yeux !



LE TRANSPORT DES ENCOMBRANTS JUSQU'À LA DÉCHÈTERIE

- La belle saison est arrivée, c'est le temps des travaux et du rangement. Vous partez à la déchèterie : pour des raisons de sécurité, pensez bien à protéger vos objets, à les bâcher ou à bien à les attacher pour éviter qu'ils ne tombent. En effet, il n'est pas rare de ramasser, sur le bas-côté de la route, des encombrants tombés d'une remorque ou d'une benne.

DÉCLARER SES RUCHES : une obligation



La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à :

- L'amélioration de la santé des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Courriel : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22



LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Tous les ans, la mairie organise le concours des maisons fleuries. La commune étant elle-même primée du label des villes et villages fleuris, elle donne l'occasion aux habitants et commerçants d'être récompensés pour leurs efforts en matière de qualité et de valorisation de leur patrimoine végétal et paysager. Toutes nos félicitations aux 242 administrés récompensés pour leur engagement personnel dans l'embellissement de notre cadre de vie !



INSCRIPTION AU TABLEAU DE VERMEIL, CATÉGORIE PARTICULIERS :

- M. & Mme Daniel Crey, Bérenger
- M. & Mme Gilbert Haimart, La Rochette
- Mme Camille Bal, Le Bettex
- M. & Mme Michel Serge Hudry, Le Bettex
- Mme Emilienne Jay, Le Bettex
- M. & Mme Pierre Auguste Jay, Le Bettex
- M. & Mme Daniel & Suzanne Charvet, Le Châtelard
- M. & Mme Jean Louis Petex, Le Mas
- M. & Mme Jean-Paul Villiod, Le Mas
- Mme Christiane Humbert, Le Villard
- M. & Mme Jules Jay, Les Frênes
- Mme Georgette Rey, Les Frênes
- M. Francis Hudry, Les Granges
- M. & Mme Jean-Jacques Rousson, Les Granges
- M. & Mme Michel Roux Vollon, Les Granges
- M. & Mme Eric Favre, Les Varcins
- Mme Juliette Rey, Les Varcins
- M. & Mme Jean-Luc Borrel, Planvillard
- M. Maxime Hudry & Mme Céline Ulliel, Proranger
- M. & Mme Jules Bal, Saint Marcel
- M. & Mme Benoit Hudry, Saint Marcel
- M. & Mme Joseph Hudry, Saint Marcel
- M. & Mme Régis Hudry, Saint Marcel
- Mme Janine Betega, Saint-Martin de Belleville
- M. & Mme Emile Herin, Saint-Martin de Belleville
- M. & Mme Jean-Michel Laissus, Saint-Martin de Belleville

- M. & Mme Gaston Plaisance, Saint-Martin de Belleville
- M. & Mme Marcel Jay, Villarabout
- M. & Mme René Jay, Villarabout
- Mme Martine Mugnier, Villarabout
- M. & Mme Louis Dalle, Villarbon
- Mme Claudette Jay, Villarencel
- M. Gaston Jay, Villarencel
- M. & Mme Louis Jay, Villarencel
- Mme Roseline Cantrel, Villarenger
- M. & Mme Marcel Jay, Villarenger
- M. & Mme René Jay Badinguet, Villarenger
- M. & Mme Rey Massoteau, Villarenger

INSCRIPTION AU TABLEAU D'HONNEUR, CATÉGORIE COMMERCE :

- Chalet Azureva, M. Jean-François Hudry, Le Bettex
- Copropriété Reberly 1850 - Corygasol, M. & Mme Durand, quartier de Reberly aux Menuires

INSCRIPTION AU TABLEAU DE VERMEIL, CATÉGORIE COMMERCE :

- Restaurant L'Eterlou, Saint-Martin de Belleville
- Restaurant La Chouette, M. Hudry, quartier des Bruyères aux Menuires
- Copropriété Antarès (Argousier - Astragales), M. & Mme Grespan, quartier des Fontanettes aux Menuires

La liste complète des lauréats est disponible sur le site Internet www.lesbelleville.fr, rubrique Cadre de vie, puis Fleurissement et espaces verts.

LE BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'HIVER 2017-2018

Aux Menuires et Saint-Martin

Le bilan et les résultats des Menuires et Saint-Martin de Belleville peuvent s'analyser au regard de la fréquentation, de la satisfaction, de la fidélisation... Les critères permettant de dire qu'une saison a été bonne ou pas sont nombreux et ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs du territoire.

Commençons par quelques verbatims clients recueillis sur internet :

"Super station avec un domaine skiable vaste, beaucoup de pistes sympa et un tarif plus

qu'abordable le samedi pour une station des 3 Vallées ! Quand le temps est dégagé, cette station est idéale pour une sortie ski."

"Avons fait tous les plus grands domaines skiables des alpes mais revenons toujours aux Menuires. Station chaleureuse et bien placée sur le domaine des 3 Vallées."

"Station familiale... Ambiance chaleureuse. Le domaine skiable est parfait et la station prévoit toujours de nombreuses animations."

"Station les Menuires au top (quartier La Croisette).

Logement propre avec une vue magnifique sur les pistes. Le personnel de station est très sympa et cool ! Les enfants se sont très bien amusés et gros plus la nurserie et le mini club sont à 5m à pied ! Je recommande ;)"

"Merci pour tout ! Super station ! Deuxième année que nous venons et toujours aussi bien. Le plus de cette station, c'est l'esprit très familial. Animation super ! Il y en a pour tout le monde même pour ceux qui ne skient pas ! Dédicace à Pascal, mono ESF adulte niveau 1 sur la première semaine de mars ! Mono au TOP ! À l'année prochaine !"

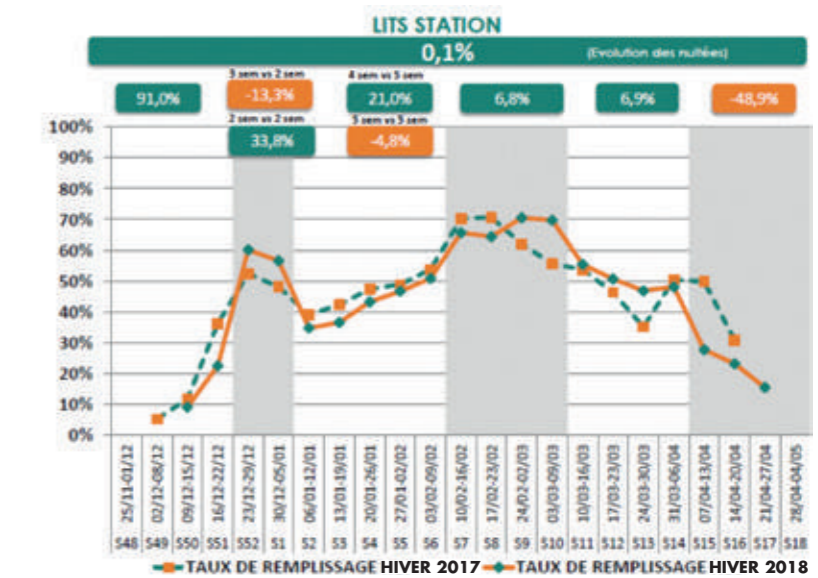
LES RÉSULTATS DE FRÉQUENTATION

Au terme de cette saison 2017/2018, Les Menuires et Saint-Martin de Belleville affichent une fréquentation globale en hausse de +0,1 %.

Les résultats sont semblables à l'hiver dernier, alors même que le nombre de lits station a augmenté de +1,4 % cet hiver. En effet, les résidences de tourisme ont vu cette saison leur nombre de lits baisser de -6,8 % (fin de baux), entraînant un recul important de nuitées globales (-43 754).

De belles performances ont été enregistrées sur l'inter vacances de mars (+6,8 % de nuitées versus N-1), spécialement pour les villages vacances et tour-opérateurs la semaine du 31 mars. De manière générale, la semaine du 24 mars a enregistré de belles évolutions en termes de nuitées, notamment pour les agences immobilières (+64,5 %). Les vacances de printemps (particulièrement les arrivées du 7 avril) sont en net recul et, ce, malgré une semaine d'ouverture supplémentaire cette saison.

La station observe un recul de journées skieurs vendues (-0,4 % versus N-1), très certainement en lien avec un ensoleillement moindre, mais aussi avec une clientèle plus dispersée en raison de l'enneigement très bon sur l'ensemble du massif alpin.



LES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT

Le secteur des lits chauds est en baisse de 0,4 % de nuitées versus N-1 et de -1,4 points en termes de remplissage (56,8 % contre 58,2 % l'an passé). Ces résultats sont fortement liés à la perte de lits des résidences de tourisme, combinée à leurs taux de remplissage en recul (-1,9 points). Les résidences 3* enregistrent la plus forte baisse de nuitées (résidences Pierre et Vacances notamment), entre autres pendant la période des vacances d'hiver (-13,3 %), où aucune semaine n'affiche de progression. Il est à noter cependant que c'est la seule catégorie des résidences à voir sa part d'étrangers en hausse (+15,2 points).

Le secteur hôtelier est, quant à lui, en progression de nuitées de +4,6 % versus N-1, conséquence notamment de la rénovation d'un établissement (Le Carla devenu HO36) et des belles performances à Noël/Nouvel An et l'intervacances de mars. Les hôtels sont les seuls, avec le C2C, à progresser en termes de rendement cette saison : 73 nuitées par lit contre 72 l'an passé. C'est aussi le secteur des lits chauds qui accueille la plus forte part d'étrangers (57 %).

Les résultats des villages vacances & tours opérateurs sont en hausse de nuitées (+2,3 %), avec un taux de remplissage en léger recul cette saison (-2,9 points), en lien avec la création de nouveaux lits.

À Val Thorens

HIVER 2017-2018 : L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION POUR VAL THORENS MALGRÉ UN CONTEXTE DÉLICAT

L'HIVER 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

Val Thorens clôture sa saison 2017-2018 avec **une hausse de fréquentation globale de +0,3 %, soit 2 201 100 nuitées enregistrées cet hiver**. La hausse de réservations de +8,4 % au 1^{er} décembre s'est peu à peu tassée au fur et à mesure de la saison, avec une fin de saison compliquée sur avril (notamment sur la semaine du 7 au 13/04) pour l'ensemble des destinations du massif, et ce, malgré un mois de mars qui progresse. La Dutch Week (toute dernière semaine du 28 avril au 4 mai) a cependant permis de terminer sur une note de progression non-négligeable.

Les lits chauds voient leurs résultats encore évoluer, passant de +0,5 % au 1^{er} mars à +0,7 % au 1^{er} avril pour finir à +0,9 %, quand les lits tièdes (location de particuliers à particuliers)

Les agences immobilières progressent de 6,4 % de nuitées, elles aussi en lien avec une augmentation des lits dans le secteur (+7,4 %), mais aussi grâce à leurs performances sur Noël/Nouvel An, les vacances d'hiver et bien sûr mars. Comme dans des stations équivalentes et contrairement à l'hiver dernier, le secteur a surévalué la fréquentation des vacances de printemps et les prix trop élevés n'ont pas contribué à optimiser la fréquentation, en net recul (-49,6 %) cette saison.

Le secteur des lits tièdes voit ses nuitées augmenter (+3 204) et, ce, malgré une perte de lits. Comme dans de nombreuses stations, le secteur progresse plus particulièrement pendant les intervacances de mars.

Pour Saint-Martin plus particulièrement :

Avec 3 700 lits touristiques dont tout juste 45 % de lits chauds, la commercialisation de Saint-Martin n'est pas aisée. De nombreux opérateurs indépendants, notamment anglais, œuvrent dans ce secteur.

Le taux de remplissage moyen de l'ensemble des lits est de 44 % versus 45,3 % aux Menuires. Ceci étant dit, il n'est pas aisé de créer une véritable activité économique et commerciale sur d'aussi petits volumes.

terminent à la baisse (-1,4 %), alors qu'ils étaient encore en hausse de +1,6 % au 1^{er} avril.

Le pic de la saison a eu lieu, comme sur la majorité des destinations, du 24 février au 2 mars. À contrario, c'est la première semaine des vacances de printemps (arrivées du 7 avril) qui enregistre la plus forte baisse (-26,1 %) de la saison.

Nous sommes satisfaits de ces résultats qui interviennent, rappelons-le, après 3 hivers avec un déficit de neige. Cette année, tous les massifs avaient de la neige. Et c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble du ski français. Pour Val Thorens, consolider nos résultats obtenus depuis 3 ans est donc une grande satisfaction !

LES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT

Les résidences de tourisme terminent la saison en hausse de +1,1 %, en lien avec la progression de remplissage des 4* et davantage de lits pour les 5* performants cet hiver. Les résidences 2 et 3* enregistrent quant à elles un recul de nuitées en lien avec la légère perte de lits. Globalement, ce sont le tout début de saison (S 49 et 50, soit les arrivées du 2 et 9/12)

Attention, la dispersion des acteurs fait qu'il n'est pas facile de récolter ces données de remplissage qui sont à considérer avec précaution.

Si nous prenons du recul sur les 8 dernières années, le nombre de nuitées avait baissé en 2013, 2014, 2015, 2016 et remonte en 2017 et 2018.

Le nombre de lits chauds a connu un net recul en 2014, 2015, 2016 et repart à la hausse en 2017 et 2018, sans pour autant atteindre le niveau de 2010.

Plus que jamais :

- les politiques d'accompagnement des propriétaires sont indispensables pour que les lits soient le moins "froids" possible ;
- il faut diversifier les marchés sur lesquels nous commercialisons les stations ;
- il faut rester attentif au niveau de remplissage de toutes les catégories d'hébergement et travailler en étroite collaboration avec les groupes comme Pierre et Vacances, Belambra, MMV.

Marlène Giacometti

Directrice de l'office de tourisme et de la centrale de réservation des Menuires et de Saint-Martin de Belleville

et les trois premières semaines des vacances de printemps qui ont le plus souffert cette saison et sur lesquelles il faudra être vigilant l'hiver prochain.

Le secteur hôtelier, en hausse de +2,1 % au 1^{er} avril, finit avec une hausse de 0,3 % versus N-1. Après l'intervacances de mars qui a particulièrement progressé pour le secteur (+10,6 % de nuitées), les vacances de printemps ont connu un recul encore plus prononcé que les résidences. Ce sont les hôtels 3* qui progressent le plus en termes de nuitées en lien avec l'ouverture d'un nouvel hôtel, mais de manière générale, le taux de remplissage du secteur hôtelier est en baisse de -1,5 points cette saison, marqué par un mois de janvier et une semaine 8 (arrivées du 17/02) plus compliqués.

Les villages vacances & TO, déjà en recul de -1,3 % au 1^{er} avril terminent la saison avec une perte de -1,6 % de nuitées, en lien avec une légère baisse de capacité, puisque **leur taux de remplissage moyen est le plus élevé (77 %), atteignant même 97 %** sur les semaines 6 & 7 (du 3 au 16/02) et 14 (arrivées du 31 mars).

Les agences immobilières finissent la saison en hausse de +2,8 %, avec notamment une progression de +4,5 % sur les vacances d'hiver, période où l'ensemble des semaines gagnent de nuitées. Hormis la Dutch week, les 3 premières semaines des vacances de printemps sont restées en recul, comme au 1^{er} avril. À noter que les occupations propriétaires ont progressé de 19,5 % sans que les locatives baissent. Il faudra rester vigilant sur ce point pour conserver le dynamisme du secteur.

Le secteur des lits tièdes enregistre par contre une perte de 5 280 nuitées, ce qui représente -1,4 % versus N-1, et ce malgré une hausse de stock. Les vacances d'hiver connaissent un recul de fréquentation de -3,3 % mais comme dans de nombreuses destinations du panel, le secteur progresse plus sur les intervacances de mars.



LES RÉSULTATS PAR MARCHÉ

La part de la clientèle étrangère sur les lits chauds de Val Thorens est stable versus N-1 (57,5 %). La clientèle britannique reste prédominante (15,7 %), suivi des Néerlandais (13,6 %) et des Belges (6,2 %).

La destination reste toujours celle qui est la plus programmée sur le massif.

LES RÉSULTATS SUR LE DOMAINE SKIABLE

Le nombre de journées de ski vendues est en recul de -2,2 % versus N-1, en lien avec des vacances d'hiver (-0,3 %) et de printemps (-24,2 %) en baisse. L'enneigement meilleur cette saison sur l'ensemble du massif a notamment dispersé la clientèle de skieurs : ce phénomène se retrouve sur d'autres stations (Les Menuires -0,5 points, Les 2 Alpes -2 points, Méribel -2,1 points).

Cette belle progression est le fruit d'une combinaison de beaucoup de facteurs : **le produit Val Thorens en lui-même** (ski + offres de services), **la garantie neige** de la destination, **la notoriété grandissante de la station**, et ce, au niveau international, et in fine son attractivité. Au delà d'une vision purement mécanique, le produit en lui-même est au cœur du réacteur, en réassurant les clients de par la qualité de ses infrastructures

et de ses investissements au niveau du domaine skiable, tout en apportant l'assurance « Neige », qui garantit non seulement du bon ski, mais aussi de bonnes vacances. Dans un contexte hyperconcurrentiel, **ces éléments de réassurance sont primordiaux dans le choix d'une destination**. Les vacances aux sports d'hiver représentent un investissement important pour nos clients et ils souhaitent minimiser les risques et « rentabiliser » un maximum leurs séjours. Enfin, même si la garantie neige est un élément de confiance primordial, et que Val Thorens a indirectement bénéficié d'un contexte français et international difficile sur ce point, rappelons que le manque de neige nuira à tous. S'il se poursuit, il aurait des conséquences néfastes à moyen terme, y compris pour une station comme Val Thorens. Il dissuaderait plus de monde de venir skier que l'inverse !

Mais l'attractivité d'une station ne se résume pas qu'à cela en devant représenter un « tout cohérent » aux yeux des touristes qui nous font confiance. Les importants investissements menés par de nombreux professionnels de Val Thorens sont primordiaux pour pouvoir rester aux standards internationaux, et proposer la

aussi, une offre d'hébergement, de restauration et de services qui garantissent un séjour réussi.

Enfin, en troisième pilier de la destination, et outre la construction de lits chauds (qui nous ont fait revenir au niveau du nombre de lits d'il y a 10 ans), **la station doit continuer à séduire**, à être attractive, à faire parler d'elle et à travailler la présence à l'esprit des consommateurs. Là encore, des exemples dans d'autres stations nous démontrent que la construction de lits chauds n'a pas réussi à endiguer la perte d'attractivité de ces destinations. Autrement dit, il ne suffit pas de construire des lits pour les remplir, il faut rester séduisant... **Toutefois, sans nouveaux lits chauds, une station ne pourrait se développer convenablement et maintenir son attractivité**. Nous sommes bien dans des systèmes de gestion complexes où chaque action a un impact sur l'autre, et où tout le monde est lié.

L'INVESTISSEMENT ET LA REMISE EN CAUSE PERMANENTE SONT DE PUISSANTS MOTEURS.

Ces bonnes performances de Val Thorens sont la résultante de nombreuses actions qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre station :

- **Le ski tout d'abord** : c'est le noyau dur de Val Thorens. Nous tenons à saluer tout

particulièrement les investissements massifs de la SETAM. Avec plus de 160 millions d'euros investis ces dernières années, il est évident que Val Thorens se distingue de ses concurrentes par la qualité de son domaine skiable et de ses aménagements. Les ambitieux projets de la SETAM pour les années à venir nous offrent encore de très belles perspectives et sont le gage de la pérennité du dynamisme de la station.

- **La prise d'initiative** : Val Thorens est une station de pionniers et Val Thorens est une station qui bouge. Tous les investissements réalisés depuis 5 ans par le secteur privé, que ce soit à travers l'hébergement, les commerces ou la restauration contribuent grandement à changer le visage de Val Thorens. Nous voudrions sincèrement remercier et saluer ces investissements et prises de risques qui, sans nul doute, **accompagnent et viennent booster la fréquentation et la fidélisation de la clientèle**.

- **Stratégie de marque** : le repositionnement de Val Thorens, en donnant une ligne directrice à toute la station, est aussi un des moteurs du développement de Val Thorens. **Il nous reste encore beaucoup à faire !** Toutefois, nous tenions à remercier les acteurs qui nous font confiance.

- **Commercialisation B to B** : depuis plus de 20 ans maintenant, l'agence Val Thorens Tours parcourt le monde pour assurer la commercialisation de notre station. **Le travail minutieux entrepris par l'équipe de VTT est également une composante importante au succès de Val Thorens**. En anticipant également l'ouverture de gamme de Val Thorens tout en maintenant la présence commerciale sur nos marchés prioritaires, VTT joue un rôle majeur dans notre économie. En ouvrant maintenant la commercialisation sur des niches de clientèles, ce service nous permet une programmation importante de tours opérateurs et agences de voyages, **ce qui est une force et une garantie pour notre station**.

N'AYONS PAS TROP DE CERTITUDES ET POURSUIVONS NOS EFFORTS !

La stratégie mise en place par notre station depuis plusieurs années continue de porter ses fruits. Une fois de plus, nous souhaiterions toujours tempérer ses résultats encourageants. **Rien n'est acquis !** Nous sommes entrés depuis une décennie dans une ère de concurrence farouche au niveau du tourisme. Le secteur des sports d'hiver n'a pas été épargné, tout d'abord par ce que c'est un

marché mature, mais également car il est bien souvent un second séjour dans l'année, après les vacances à la mer. **Internet a multiplié la concurrence par quatre.** L'enjeu primordial reste de maintenir ses bons résultats à très court terme, tout en regardant l'avenir avec beaucoup d'anticipation et de réactivité. Notre produit doit s'améliorer sans cesse, et évoluer. **Nous devons sans doute réinventer nos métiers et nos actions dans un avenir proche.** Nos clients sont volatiles, surinformés et de plus en plus zappeurs. La fidélisation est un enjeu crucial pour l'avenir de Val Thorens. La plupart des services travaillent sur ce point depuis quelques années, mais **il est de la responsabilité de chacun de donner le maximum pour enchanter nos clients et générer du bouche-à-oreille positif.** Nos

clients ont le pouvoir de le dire en masse. Ils le prouvent au quotidien pour Val Thorens. Ils ont aussi le pouvoir de changer rapidement de destination en cas de problèmes. Il faut persévérer dans la voie de la satisfaction et de la fidélisation. Certaines stations l'ont compris, mais pas toutes... Ceci est un avantage stratégique pour Val Thorens. Des actions de grande envergure verront le jour dans les années qui viennent ! Ceci est primordial et vital pour pérenniser les bons résultats de notre station.

Enfin, nous tenions à dire merci à tous les services de la station qui oeuvrent au quotidien pour offrir le meilleur du ski dans la meilleure des ambiances. Les saisons d'hiver sont longues et intenses à Val Thorens, il est important que les équipes restent mobilisées sur tous les

fronts. Le travail et la solidarité des acteurs sont précieux et nous l'avons encore constaté cet hiver avec les conditions météorologiques intenses !

Chaque acteur de la station et chaque service jouent un rôle fondamental sur la chaîne de satisfaction de nos clients. **C'est ensemble, malgré, et grâce à nos différences, que nous continuerons de porter haut les couleurs de Val Thorens.**

Vivons intensément et partageons ce que nous sommes ! Live United.

Grégory Guzzo,

Directeur de l'office de tourisme et de la centrale de réservation de Val Thorens

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ 2018

UN ESPACE CONSACRÉ AUX JEUX OLYMPIQUES D'ALBERTVILLE 1992 AU MUSÉE DE SAINT-MARTIN



Le 22 février 1992, Les Menuires ont inscrit leur nom dans la fabuleuse épopée Olympique, en accueillant l'épreuve du slalom hommes des XVI^e Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie.

Avant ce jour historique, la préparation de l'épreuve, son organisation, l'accueil des visiteurs et des athlètes auront mobilisé des milliers de personnes. Si les jeux sont avant tout une compétition sportive, les organiser est une tâche titanesque, impliquant des moyens humains, techniques, logistiques et financiers énormes, sur une période très courte.

Celle-ci est désormais retracée au Musée de Saint-Martin, à travers différents panneaux explicatifs et l'exposition de nombreux objets, tels que les tenues de volontaires et des enfants ayant apporté les médailles, des pin's, des médailles, la mascotte des Jeux, etc. N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir cette page de notre histoire !



L'INDISPENSABLE DE L'ÉTÉ : LA CARTE MULTILOISIRS PREMIUM

Lancement de la carte multiloisirs Premium : la carte multiloisirs "classique" évolue et propose plus de 30 activités à volonté avec des atouts majeurs comme l'accès inclus à l'Espace Wellness des Bruyères (+16 ans), Délir' Park à Val Thorens (+10 ans), squash, aquabike, musculation, judo, danse de salon, cross fit, prêt de matériel sportif...

- Carte multiloisirs classique : 47 € (+ de 6 ans) et 33.80 € (3-5 ans)
- Carte multiloisirs Premium : 94 € (+ de 6 ans) et 67.70 € (3-5 ans)

+ de 25 activités 7j/7 de 9h à 21h : Fun park, fitness, aquagym, tennis extérieur, ping-pong, tir à l'arc, musées, piscines, jacuzzis, piscine aqualudique, saunas & hammams, spots jeunes/ados, promenades, remontées mécaniques, spectacles, basket, volley, football, trampolines extérieurs, judo, toro rodéo, pétanque, danses de salon.

LE REFUGE DU LAC DU LOU : LA NOUVELLE ADRESSE DES AMATEURS DE RANDONNÉE



Perle de la Vallée des Belleville, le vallon du Lou offre une parenthèse sauvage entre Val Thorens et Les Menuires. Accessible à pied, le vallon abrite le lac du Lou.

1,5 million d'euros ont été investis par la commune pour offrir un nouveau havre de repos au-dessus du lac du Lou. À deux pas du refuge d'origine qui a également été rénové, la bâtisse à l'architecture traditionnelle belvelloise dispose de 31 couchages avec une grande pièce de restauration. Une gardienne est présente dans le refuge, été et hiver. Une bonne nouvelle pour profiter de ce lieu magique, se restaurer ou même se réfugier le temps d'une nuit sous les étoiles.

Le refuge du lac du Lou cultive le bien-être du corps et de l'esprit insufflé par sa gardienne Alexandrine Dessalles. La demi-pension est végétarienne, une méditation guidée de 20 minutes est proposée avant le repas du soir, ainsi qu'un réveil musculaire de 20 minutes avant le petit déjeuner. Un fonctionnement écologique anime l'ensemble du lieu : des produits bio et/ou locaux à la carte, une gestion raisonnée des ressources, un garnissage recyclé et une enveloppe en coton bio pour les couettes et oreillers, des toilettes sèches et des produits d'entretien labellisés éco complètent la démarche.

À SAINT-MARTIN

NOUVEAU SOIN SIGNATURE "MENU 3 GOURMANDISES" AU SPA BELA VYA DE LA BOUITTE.

On s'accorde une pause bien-être au spa de La Bouitte, avec un nouveau soin en 3 plats, clin d'œil à la signature culinaire des chefs triplement étoilés René et Maxime Meilleur. À base d'huiles de tournesol, avocat, amande douce, coco, pépin de raisin, jojoba, bourrache et carotte, on en ressort avec une peau douce et hydratée. En entrée, exfoliation sucrée au

CONFÉRENCE DE JEAN-PHILIPPE BUORD DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU PATRIMOINE À SAINT-MARTIN

Pour ouvrir la semaine du patrimoine, Jean-Philippe Buord vous donne rendez-vous le **lundi 23 juillet 2018** à 18h à la salle des fêtes de Saint-Martin pour une conférence sur le thème "D'où viennent les noms des montagnes ?". Qu'il soit évident, curieux, loufoque, incompréhensible, désuet ou mystérieux, chaque nom a un sens, une histoire... Illustré

L'ÉTÉ DIY À SAINT-MARTIN

L'été dernier, la vague du "Do It Yourself" gagnait le village de Saint-Martin. Forts de leur succès, les ateliers reviennent cet été, avec, chaque semaine du mardi au vendredi, une activité spécifique. À noter le programme valable du 10 juillet au 31 août 2018 :

- **Mardi** : Comment transformer son jean ? Atelier couture, 10h-12h et 14h-16h
- **Mercredi** : Déco et tricot. Atelier tricot adulte, de 9h30 à 12h30
Mes premières mailles. Initiation tricot à partir de 8 ans, de 14h à 16h
Rondin de bois, on en fait quoi ? Atelier déco/cadre adulte, de 14h à 18h
- **Judi** : Kokedama. Atelier floral adulte, de 9h30 à 10h30
Jardin japonais. Atelier floral adulte/ado/enfant à partir de 8 ans, de 10h30 à 11h30
Attrape-rêves. Atelier à partir de 12 ans, de 10h à 12h
Crée ta BD. Atelier dessin à partir de 12 ans, de 14h à 18h
- **Vendredi** : Création d'instruments de percussion. Enfant à partir de 6 ans, de 9h à 12h
Personnalise ton tote-bag ou ton tee-shirt. Peinture sur tissu à partir de 6 ans, de 14h à 18h
Tarifs : de 10 à 15 € pour la demi-journée, 30 € pour la journée



NOUVEL ESPACE DE JEUX SUR LA PLACE DU VILLAGE DE SAINT-MARTIN

Jeux de l'oie ou des petits chevaux, Mikado et Puissance 4 géants seront à disposition des adultes et des enfants.

AUX MENUIRES

COUPE DE FRANCE DE VTT

Cet été, du 17 au 19 août 2018, ils seront plus de 1 500 à prendre d'assaut la station pour la coupe de France de VTT. Les meilleurs coureurs du circuit disputeront des épreuves de trial, descente, cross-country et XCE (cross-country eliminator).

NOUVEAUX CIRCUITS VTT ET VAE

5 nouveaux circuits VTT ont été tracés entre les Menuires et Saint-Martin de Belleville. Du vert, du bleu, du rouge et même du noir, il y en aura pour que chacun puisse découvrir la vallée à son rythme, tout en profitant de la montagne à fond !

miel de Saint-Marcel. En plat principal, enveloppement lacté tutti frutti, alliant crème fraîche et purée de fruits du moment. En dessert, massage à l'huile de citron et de menthe, à la façon d'un mojito. Jus de fruits offert en fin de soin.

d'histoires, d'anecdotes, de légendes et de faits divers, Jean-Philippe Buord nous aidera à comprendre les merveilles qui nous entourent. Le **mardi 24 juillet 2018**, à 14h, vous est également proposée la découverte culturelle et spirituelle de l'église, des chapelles et des oratoires de Saint-Jean de Belleville par Jean Paul Bergeri, guide du patrimoine.

DU 20 JUILLET AU 14 AOÛT : 5^e GÉOFESTIVAL ALPIN

Cette édition, organisée par Beaufortain Géo Découvertes et le Parc national de la Vanoise, prendra la forme d'une odyssée avec un parcours, durant 3 semaines, du Nord du Beaufortain au Sud de la Vanoise. Ainsi, les curieux de nature pourront voyager au centre de la pierre sur deux territoires riches de par leur géologie, leur biodiversité et leur activité.

Le Géofestival est une occasion unique de mieux comprendre le massif alpin en Beaufortain et Vanoise, la formation des paysages, les belles histoires de mers, d'océans, de vieilles chaînes de montagnes que racontent les cailloux de ces deux massifs ! Une conférence itinérante, des géorandos et des géobalades.

Dans la vallée des Belleville

- **5 août** : conférence "D'où viennent les Alpes ?", à 20h à la salle des fêtes de Saint-Martin
- **6 août** : Tour de la Pointe de la Fenêtre Balade à la journée - 600 m de dénivelé 10 km
- **7 août** : Grand panorama des Alpes depuis la Cime Caron, de 9h30 à 13h30

Programme disponible sur www.geofestival2018.fr
Inscription en ligne.



TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Parcourir les plus beaux paysages de la vallée grâce à des trottinettes électriques tout terrain c'est maintenant possible ! Facile d'utilisation en famille, entre amis ou en solo, il est possible de

parcourir les sentiers en bordure de torrents, traverser les forêts, approcher les lacs étincelants et atteindre les sommets proches des neiges éternelles sans effort.

Vie des stations

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

C'est le premier été aux Menuires pour l'HO36, hôtel restaurant cool et atypique, Le Comptoir avec son offre de restauration 100% maison et enfin le Yéti, la nouvelle crêperie de la Croisette.



Hôtel HO36



Restaurant Le Comptoir

À VAL THORENS

GRAND TOUR DE TARENTEISE : 273 KM EN 50H !

L'ultra-traileur Julien Chorier, ambassadeur de Val Thorens, à l'assaut du mythique GR du Grand Tour de Tarentaise : départ le 27 juillet pour 50h minimum de trail.



Ultra-traileur depuis plus de 10 ans, Julien s'entraîne à Val Thorens chaque été pour bénéficier des bienfaits de l'altitude de la station.

Cette année, il se lance le défi fou de réaliser en courant, non-stop, le Grand Tour de Tarentaise : un GR ambitieux qui se réalise traditionnellement en 25 étapes en marche à pied. Julien se donne entre 50 et 60h pour le réaliser en courant ! 273 km pour 17 157 m de dénivelé positif, le tracé est une boucle qui partira et arrivera à Val Thorens. 7 points de ravitaillement accessibles en voiture permettront aux spectateurs de le rejoindre pour l'encourager ou courir quelques kilomètres avec lui sur le terrain. Sur le web : un suivi live de son parcours est mis en place sur les réseaux sociaux et son site internet via une balise GPS.

Rendez-vous :

- le vendredi 27 juillet 2018, à 8h, à Val Thorens pour encourager Julien au départ de son aventure
- le vendredi 4 août 2018 pour son retour d'expérience et les images de défi !

UNE APPLICATION POUR SE CHRONOMÉTRER



Grâce à l'application Follow Racer, les traileurs pourront chronométrer leur temps sur les parcours trail permanents. Les résultats sont diffusés automatiquement sur le site de la station, valthorens.com, avec un classement et des lots récompenseront les participants par tirage au sort.

Comment ça marche ?

- Télécharger l'application : Follow Racer
- Ouvrir l'application au départ de votre course, soit devant l'office de tourisme. Un pop-up apparaît proposant de choisir un des parcours, une fois le choix effectué, le chronomètre se met en route. Il ne reste plus qu'à courir !

- À la fin de la course, le résultat est diffusé sur le site valthorens.com et envoyé par mail à l'utilisateur.

3 PARCOURS DE TRAIL PERMANENTS

Cet été, 3 parcours de trails sont accessibles à tout niveau de sportifs. Traileur occasionnel ou athlète en quête de performance, ces différents types de parcours sont là pour faire vivre pleinement l'expérience Val Thorens. Des parcours au départ du centre de la station, pour découvrir les merveilles de la montagne. Les plus ambitieux pourront tenter d'atteindre le Mont de la Chambre ou le lac du Lou.

1^{er} circuit Montaulever - 6km 400D+

Cette première boucle de 400 D+ est accessible et convient à tout niveau. Elle est idéale pour une première acclimatation en altitude : Julien Chorier, ultra-traileur pro, l'emprunte très souvent lorsqu'il arrive à Val Thorens. En l'espace de 20 minutes, les traileurs sont plongés dans un environnement alpin qui les conduira vers des paysages magiques. Ce circuit assez court, surprend avec son lac qui ravira petits et grands et qui donnera envie aux plus curieux de grimper jusqu'au Mont de la Chambre.

2^e circuit Mont de La Chambre - 10km 700D+

Il faudra compter 10 kilomètres pour rejoindre le point de vue du Mont de la Chambre. La première partie de ce parcours est commune au parcours du Montaulever, ce qui permet de se mettre en jambe pour attaquer la montée. Les traileurs passeront par les pistes afin de rejoindre, pour la fin, le cœur de la station. Il faut avoir l'audace d'atteindre le sommet pour être récompensé par la majestueuse vue sur le Mont Blanc et sur les 3 Vallées.

3^e circuit Lac du Lou : 15km - 700 D+

Les traileurs partiront sur les sentiers du Lac du Lou pour un trail découverte de 15 km accessible à tous les coureurs, quel que soit leur niveau. Le passage près du lac permet de se ressourcer et de découvrir, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, le refuge tenu par Alexandrine qui se fera un plaisir d'accueillir les coureurs les plus vaillants avant de remonter vers le centre de la station.



OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
TC Saint-Martin 1			9h30-16h30		9h30-16h30	9h30-16h30
TSD Saint Martin Express			9h40-16h30		9h40-16h30	9h40-16h30
TC Masse 1		9h30-16h30		9h30-16h30		
TC Masse 2		9h40-16h30		9h40-16h30		
TSD Reberty		9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30
TSD Les Menuires *				9h30-16h30		9h30-16h30
Speed Mountain	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h
Télécabine du Cairn		10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20
Télécabine de Caron		10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10
Téléphérique de Caron		10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h
TS de la Moutière		10h-16h	10h-16h	10h-16h	10h-16h	10h-16h

* Uniquement à la montée et piétons

ATTENTION : travaux sur sommet Masse 1 avec la retenue collinaire.

TSD Menuires accessible uniquement à la montée piétons (pas de VTT et descentes piétons)

POUR INFORMATION

➔ **OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT 2018.**

➔ **LE JEUDI 2 AOÛT 2018, LES REMONTÉES MÉCANIQUES DE VAL THORENS FERMERONT À 12H.**

QUOI DE NEUF À L'ESPACE PROPRIÉTAIRES ?



PROPRIÉTAIRES ET BÉNÉVOLES, POURQUOI PAS VOUS ?

Vous souhaitez participer activement aux grands événements de votre station pour partager et vivre les émotions de l'intérieur, alors inscrivez-vous en tant que bénévole auprès de l'Espace Propriétaires.

AVANTAGES PROPRIÉTAIRES

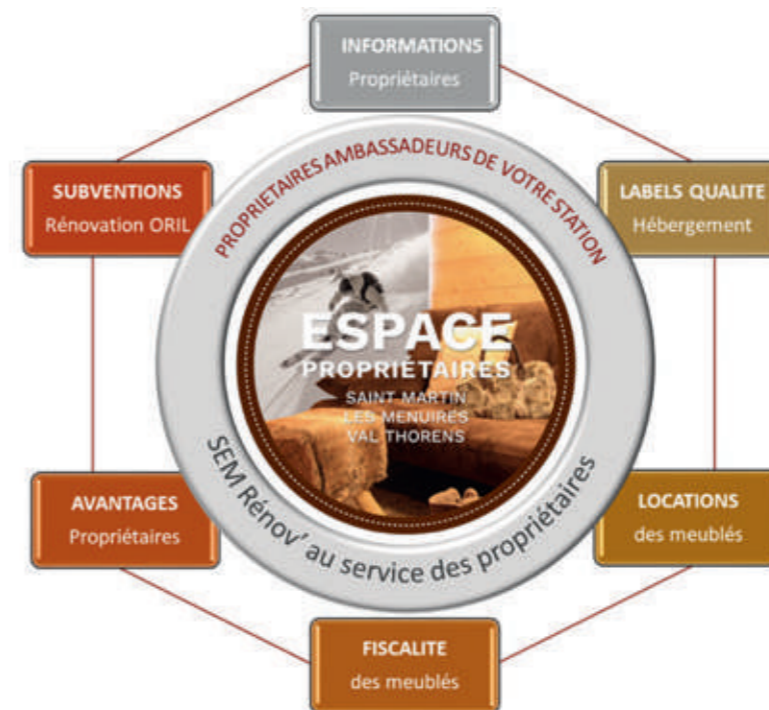
- ÉTÉ 2018 : Encore quelques bons 2017/2018 en poche ? Rendez-vous chez les nombreux partenaires participants et profitez de vos réductions !
- HIVER 2018/2019 : Vous pouvez d'ores et déjà transmettre vos justificatifs à l'Espace Propriétaires pour la préparation de vos bons.

LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ :

Le jeudi 16 août 2018, assistez au rendez-vous de la rénovation à Saint-Martin de Belleville. Tout ce qu'il faut savoir pour bien accueillir nos hôtes, des informations, des nouveautés, des rencontres avec les professionnels

Des moments privilégiés à partager !

SEM RÉNOV' : UN SERVICE DÉDIÉ AUX PROPRIÉTAIRES



INFOS PRATIQUES

➔ **ADRESSES ET HORAIRES :**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

• SEM Rénov' - Les Menuires
BP 21 - 73440 LES MENUIRES
+33(0)4 79 00 84 73
espace.proprietaires@lesmenuires.com

• SEM Rénov' - Val Thorens
Maison de Val Thorens
73440 Val Thorens
+33(0)4 79 00 84 89
espace.proprietaires@valthorens.com

LES RÉSULTATS SPORTIFS DE L'HIVER 2017/2018

LES RÉSULTATS AUX MENUIRES

Cet hiver, nos sections sportives du club des sports des Menuires ont signé des résultats extraordinaires !

Pour preuve, nos présences dans les tops 10, ainsi que celles sur les podiums sont en hausse conséquente par rapport à l'hiver dernier.

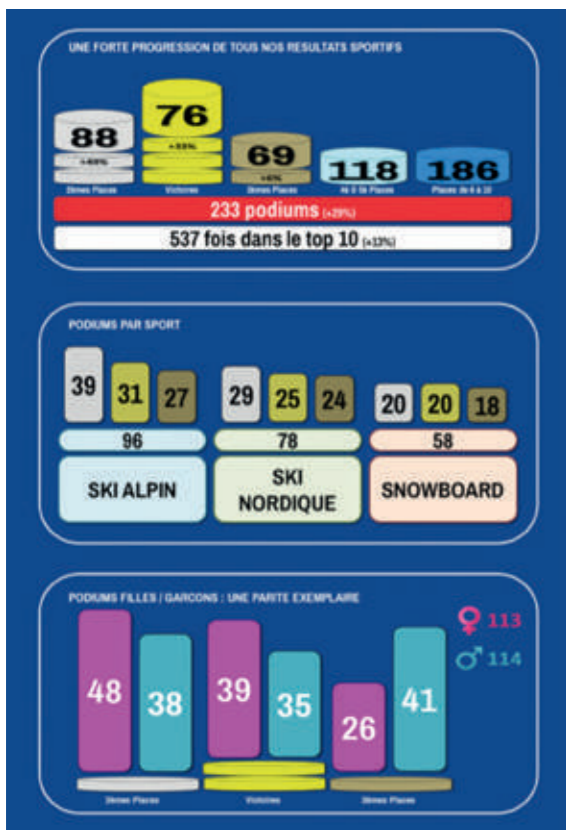
L'infographie ci-après apporte les chiffres clés et la compréhension de cette progression.

Avec 232 podiums au compteur, nous dépassons la marque de 181 podiums établie l'an dernier.

Aussi, nous comptons :

- + 76 victoires (contre 57 l'hiver dernier)
- + 88 secondes places (contre 58 il y a un an)
- + 68 places de 3 (contre 65 en 2017).

Nous comptabilisons 536 présences en top 10 pour le club cet hiver (nous étions à 476 l'hiver dernier). Autre point remarquable : le nombre de podium filles et garçons s'équilibre à merveille à 113 pour les filles et 114 pour les garçons.



Il serait ici très long d'exposer toutes nos victoires et réussites de la saison.

Néanmoins, nous vous rappelons ces 2 périodes fortes qui, de par leur intensité, ont marqué le club des sports cet hiver :

- La folle semaine de fin février - début mars, avec nos 3 "mouskitaïres" **Rémi Falgoux**, **Rudy Castellon** et **Loévan Parand** en Coupe d'Europe de ski Alpin. **Guillaume Herpin** qualifié pour sa première Coupe du Monde de snowboard cross. **Hugo Rivail** bronzé au relais aux Championnats du Monde junior de biathlon. **Victor Cullet** en coupe continentale cadet à Cogne et **Renaud Jay** en coupe du monde de ski de fond à Lahti. Nos skieurs alpins U10 et U12 en grosse forme sur notre stade de slalom des Menuires et les U12 en mode podium, les U14 filles en doublé or argent sur la Coupe d'Argent à Flumet et, pour finir, les nordiques à Champagny et les snowboarders en slope (très) style aux 7 Laux.

- La semaine des Coqs d'Or aux Menuires avec : les podiums de **Chloé Fraise** et **Nina Guri**, ainsi que les performances d'**Eline Hudry** et **Fanny Hudry**, couronnées par la victoire de **Nathan Bermond Masson** sur le final en slalom parallèle.



Chloé Fraise, Nina Guri et Nathan Bermond Masson sur les podiums des Coqs d'Or aux Menuires

Sur cette même semaine se déroulaient les divers championnats de France de ski alpin où **Rémi Falgoux** se classe 7^e du slalom géant, **Thalie Laroche** remporte le titre de championne de France en snowboard big air, suivie par **Margaux Herpin** en snowboard cross minime, et **Guillaume Herpin** champion de France cadet de snowboard cross.

L'histoire de ce week-end se termine avec les nordiques à Prémanon dans le Jura où **Victor Cullet** et **Hugo Rivail** ramènent eux aussi des médailles des championnats de France de biathlon.

Il serait trop long ici de remercier toutes les personnes impliquées dans la réussite sportive de cet hiver exceptionnel ! Le mot merci est universel.

Cependant, si nous devons retenir un enseignement de cet hiver, nous avons appris que lorsque le collectif club travaille dans la même direction, tire vers le haut, progresse avec passion et plaisir, alors les résultats arrivent par eux-mêmes.

Cette fin de saison, **Rudy Castellon** a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière sportive. Membre du groupe Coupe d'Europe de l'équipe de France, auteur de 53 départs en Coupe d'Europe, 22 podiums et 72 Tops 10 en course FIS, essentiellement en slalom géant et slalom, Rudy raccroche le dossard mais pas les skis. Il intègre le staff des entraîneurs ski alpin du club des sports : un virage naturel en fin de carrière sportive qui voit nos meilleurs skieurs devenir de bons moniteurs et d'excellents entraîneurs !

Romane Abouly a aussi annoncé qu'elle ne continuera pas le ski de haut niveau l'hiver prochain afin de se consacrer pleinement à ses études et son projet professionnel.

Le club félicite ces athlètes pour leurs performances et leur assiduité au sein du club et leur souhaite le meilleur de la réussite dans leurs nouveaux projets.



Les Nordiques remercient Christophe Cullet, entraîneur depuis 1991 !!!

ÉVOLUTION DE NOS STATUTS : UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU CLUB

Après un an de travaux sur l'évolution à donner aux statuts de notre association, le conseil d'administration a donné son accord pour les soumettre en assemblée générale extraordinaire qui les a validés le 13 avril dernier.

Ces nouveaux statuts vont apporter davantage de dynamisme, d'autonomie et de responsabilité au niveau du noyau de la pratique des enfants : "la section sportive", avec notamment une possibilité d'implication plus grande des parents et adhérents dans la section de leurs enfants.

En outre, ces statuts permettent maintenant

de distinguer 4 organes de concertation et de décision :

- les sections, composées des élus de section et des membres souhaitant s'y impliquer ;
- le conseil d'administration, composé d'élus de section et d'élus en assemblée générale ;
- le comité directeur, composé des membres du conseil d'administration et des membres de droit (municipalité, ESF, OT, SEVABEL, service des pistes, SOGEVAB et groupes scolaires) ;
- le bureau, composé du président, du secrétaire, du trésorier et des présidents de section.



MENUIRELITES

Depuis un an maintenant, nous travaillons à créer une dynamique autour des athlètes des Menuires concourant sur la scène internationale.

Ces sportifs sont nos fers de lance, nos porte-drapeaux de la station des Menuires, nos super-ambassadeurs du ski dans la Vallée des Belleville.

Engagés dans un projet de haute performance sportive, ils sont déjà sur la voie des prochains Jeux Olympiques de Pékin 2022 !

La haute performance est leur métier à plein temps : entraînement et compétition. Ils y consacrent 100 % de leur énergie et de leur attention, ce qui leur coûte du temps et de l'argent.

Le club des sports apporte une aide à ces sportifs. La municipalité des Belleville les soutient financièrement. A l'avenir, ce collectif va aussi se doter de partenaires privés.

Cette saison, notre équipe MenuirELITES était composée de :

- **Ski alpin** : Rémi Falgoux et Rudy Castellon
- **Ski nordique** : Renaud Jay, Loïc Guignonnet et Hugo Rivail
- **Snowboard** : Thalie Laroche, Noé Laroche, Nathan Gray et Guillaume Herpin
- **V.T.T.** : Guylaine Ducol

L'équipe sera légèrement remaniée au printemps afin de prendre en compte les retraits de la compétition, les sélections nationales et l'émergence de nouveaux coureurs.

La course aux podiums pour 2022 est lancée ! Les Elites des Menuires sont déjà dans la course. Soutenons-les !

LA SECTION SNOWBOARD

Trois groupes très performants cette année. Parmi eux, certains coureurs sont scolarisés au ski études de Moûtiers, ce qui permet plus de temps d'entraînement. Avec les 3 Vallées en terrain de jeu, nous pouvons nous entraîner sur des modules variés et dans différentes disciplines. Il en découle une progression constante des riders, validée ensuite pendant les compétitions : des résultats encore très bons cette année et qui place le Snowboard Team à la seconde place au classement des clubs français en 2018 !

Robin Ligeon

LES RÉSULTATS TEAM PPF



- **Noé Laroche** : vice-champion de France cadet de big air, vice-champion de France cadet de slopestyle, champion de France toutes catégories combinées, 3^e et 4^e de son année d'âge en Coupe d'Europe de slopestyle.

- **Thalie Laroche** : 2^e au classement général de la Coupe d'Europe de big air, championne de France du combiné en snowboard, championne de France de big air, vice-championne de France de slopestyle, vainqueur de la Coupe d'Europe de Kuthai, 2^e de la Coupe d'Europe de Göttschen (Allemagne), 3^e de la Coupe d'Europe de Kopaonik (Serbie), vainqueur de la Coupe d'Europe de Sarajevo (Bosnie).

- **Nathan Gray** : 8^e en big air au classement Coupe d'Europe, 6^e aux championnats de France de big air, 7^e aux championnats de France de slopestyle.

À VAL THORENS

LA SECTION SKI ALPIN

Avec un effectif de près de 100 enfants encadrés par 8 entraîneurs, la section ski alpin du club des sports de Val Thorens a encore tenu son rang cet hiver. Les conditions météo n'ayant pas été des plus favorables, cela n'a pas empêché nos jeunes de travailler dur pour amener les meilleurs résultats possibles sur les circuits Tarentaise, Savoie et France. Quant à nos athlètes de haut niveau (Kelly Berthon, Victoria Boljkjesic, Greg Galeotti et Frantisek Prikryl), eux se battent sur la scène internationale et portent au plus haut les couleurs de notre club et de notre station.

Merci aux services de la station et de la commune pour leur soutien au niveau des infrastructures et des équipements !

A travers des événements tels que la coupe du monde de ski cross, les FIS qui se déroulent en début de saison, nous pouvons nous appuyer sur un énorme savoir-faire valthorinois afin d'amener nos jeunes vers le plus haut niveau. Menés par une équipe de champions tel qu'Adrien Théaux et Jean Frédéric Chapuis, nos jeunes ne peuvent que rêver et travailler encore plus dur afin de suivre ce chemin vers l'excellence sportive.

Remercions également tous nos partenaires, qui nous permettent de vivre à fond notre passion et qui nous offrent les moyens de mettre tout en œuvre dans la progression des jeunes.

La grande nouveauté de cette fin saison a été le gala : un événement festif, piloté par les membres du bureau du ski club, qui a permis de réunir tous les membres et acteurs autour d'un grand repas convivial. Avec nos champions, nous avons récompensé tous les enfants pour leurs résultats. Ce grand moment de partage et d'émotions vient conforter la dynamique "united" du ski club.

Emilien Chomaz

LES CHAMPIONS DE VAL THORENS

- **Chloé Trespeuch** : 2^e Globe par équipe avec sa coéquipière Nelly Moenne Loccoz ; 2^e à la Coupe du Monde de Snowboard Cross ; 5^e aux Jeux Olympiques de PyeongChang.
- **Lou Barin** : 19^e aux Jeux Olympiques
- **Jean-Frédéric Chapuis** : 2^e de la Coupe du Monde ; 2^e au championnat de France de ski cross.
- **Adrien Théaux** : Champion de France de descente ; 9^e de la Coupe du Monde en descente et 10^e en Super G ; 4^e à Beaver Creek aux USA ; 5^e sur la mythique descente de Kitzbühel.
- **Greg Galeotti** : titulaire dans le Groupe France, nombreux départs en Coupe du Monde.
- **Kelly Berthon** : 9^e en géant aux championnats de France U18 à Auron.

GROUPE GRAND PRIX U16/U18

- **Mathilde Vidoni** : 3^e à Méribel
- **Hugo Allaëys** : 1^{er} à Val Thorens et 3^e au général sur la saison
- **Paul Elie Vandoorne** : 3^e à Val Thorens
- **Gabin Pellissier** : 3^e à Méribel et 2^e à Courchevel

8 membres du groupe Grand Prix ont réussi leur test technique cette saison.

GROUPE U16

- **Gaëtan Gorini** : Sélection finale Ecureuil d'Or
- **Jules Heude** : Sélection finale Ecureuil d'Or
- **Mathilde Vidoni** : 4^e au Championnat de France en SG ; 7^e au Championnat de France en GS ; 3^e au Coupe d'Argent en SL
- **Tom Barnoin** : 7^e à la Coupe d'Argent

GROUPE U14

- **Arthur Heude** : 4^e (1^{er} 2005) SX Rider's Kids de Val Thorens (Coupe de Bronze) ; 16^e (5^e 2005) GS Crest-Voland Championnat de Savoie ; 20^e (5^e 2005) SL Flumet Championnat de Savoie ; 10^e (2^e 2005) au National Ski Cross du Coq d'Or ; 21^e (5^e 2005) Finale Coq d'Or
- **Jules Cassoulet** : 7^e (2^e 2005) SL Menuires Coupe de Bronze ; 13^e (3^e 2005) SL Valmeinier Championnat de Savoie
- **Johann Nicol** : 7^e (2^e 2005) Rider Kids Val Thorens - Coupe de Bronze
- **Léon Aurard** : 6^e (3^e 2005) GS Pralognan Coupe de Bronze
- **Mathis Arnaud** : 2^e manche sprint - Valmeinier Championnat de Savoie
- **Anouk Vidoni** : 2^e au Grand Prix de Courchevel en U14
- **Leo Barnoin** : 5^e Coupe de Bronze U14 - Courchevel (4^e 2005)
- **Alohé Decauchy** : Qualifiée au championnat de France U14

GROUPE U12

- **Chloé Monnier** : Coupe de Bronze : 3^e / 4^e / 1^{re} / 3^e / 3^e ; Coupe d'Argent : 9^e et 14^e
- **Raphaël Dorel** : Coupe de Bronze : 3^e / 3^e / 1^{er} ; Coupe d'Argent - Aillons : 6^e ; 3^e finale Coupe d'argent - Les Menuires ; 2^e finale parallèle Coupe d'Argent
- **Victor Haghghat** : 3^e au Coq d'Or en géant ; 4^e en Parallèle au Coq d'Or
- **Flore Delettre** : plusieurs top 10 en Coupe de Bronze
- **Lola Uros** : 2^e sur une Coupe de Bronze - Menuires
- **Roman Popov** : Coupe de Bronze - 8^e et 1^{er} des 2007
- **Noa Barnoin** : 20^e (2007) ; Coupe de Bronze - 10^e et 1^{er}

CATÉGORIE U10

- **Laly Pourreau** : 1^{re} à Val Thorens
- **Alicia Denning** : 3^e à Valmorel
- **Ayoub Laazimani** : 3^e à Val Thorens

CATÉGORIE U9

- **Jeanne Delettre** : 1^{re} à Val Thorens ; 1^{re} à Valmorel
- **Marcel Geynet** : 2^e à Val Thorens

CATÉGORIE U8

- **Julie Haghghat** : 1^{re} aux Menuires ; 1^{re} à Valmorel ; 1^{re} à la Mille Pattes
- **Nora Scott Labbé** : 1^{re} à Val Thorens ; 2^e aux Menuires
- **Nelly Popova** : 2^e à Val Thorens
- **Lukas Gorini** : 1^{er} à Val Thorens ; 1^{er} à Valmorel
- **Mathias Zuber** : 3^e à Val Thorens



LA SECTION FREESKI

Pour cette 9^e saison, la section était composée de 10 jeunes de 8 à 19 ans. Parmi eux, deux jeunes faisant partie de la section sport étude : **Lou Barin** et **Mathias Roche**.

- **Lou Barin**, membre de l'équipe de France, a participé aux Jeux Olympiques de Pyeongchang !
- Cette année, trois nouvelles recrues, dont le jeune **Sandro Cech** ayant fait d'énormes performances avec deux podiums lors des critères jeunes. Une saison 2018/2019 prometteuse !

Durant la saison, nous suivons le circuit français : Coupe de France puis championnat de France pour les grands et critérium jeunes pour les plus petits. Nous faisons découvrir le freeski aux autres sections du club sur des journées freestyle ou freeride. **Eloi Vidoni** a participé au Freeride Junior Tour en réalisant 3 compétitions, accompagné par Thomas Diet, ancien freerider pro. Nous aimerions dans le futur créer un groupe freeride.

Antoine Diet

LA SECTION SKI DE RANDONNÉE MOUNTAIN UNITED VAL THORENS

Pour la saison 2017/2018, nous avons de nouveau vu les choses en grand avec l'organisation de 4 montées en ski de randonnée (1 en mars, 2 en avril et la grande finale en mai). Cette année, le défi Péclet United soufflera une deuxième bougie, nous sommes donc assez contents de pouvoir proposer à nouveau les montées du défi Péclet.

Sur les 3 premières montées, nous avons eu 70 participants, nette évolution par rapport à l'année dernière, ce qui confirme une belle dynamique concernant la pratique de ce sport dans les Belleville. Une nouvelle piste de ski de randonnée permanente dénommée "La Camille" a vu le jour, en hommage à Camille Rey.

Nous sommes très satisfaits de cette seconde année car, grâce aux partenaires et au travail efficace de chacun, la section continue d'exister. L'objectif est maintenant de faire vivre la section à l'intersaison en y intégrant le trail.

Baptiste Mace

LA SECTION SKI CROSS

Ce sont 8 jeunes qui ont évolué sur le circuit FIS de ski cross et coupes d'Europe. Le bilan est positif, avec une progression dans les compétitions et un groupe qui s'étoffe de plus en plus. L'organisation des coupes du monde, coupes d'Europe, FIS, coupes de France à Val Thorens est un réel bénéfice pour ces jeunes. La qualité d'entraînement est toujours optimale grâce au parcours qui est entretenu en permanence et adapté au niveau de chacun.

Néanmoins, le circuit étant encore peu développé, le nombre de courses est moindre qu'en ski alpin... Il faut donc adapter et diversifier l'entraînement. Nous avons fait l'effort de participer à un maximum de compétitions en dehors de nos frontières, notamment en Suisse. Cela a un certain coût, mais nous n'avons pas le choix si nous voulons proposer un programme plus riche à nos athlètes. Notre seul regret est de ne pas avoir un circuit français à la hauteur de la discipline pour l'instant.

Baptiste Bantin

- **Corentin Aurard** : 9^e au Championnat de France ; 3^e en FIS à Val Thorens ; 4^e en FIS à Saint-François ; 6 qualifications prises en Coupe d'Europe
- **Gabin Pellissier** : 18^e au Championnat de France ; 4 départs en Coupe d'Europe et 3 fois dans les 15 en FIS
- **Paul Elie Vandoorne** : 15^e Championnat de France Sénior ; 2^e Championnat de France U18
- **Tom Barnoin** : 2^e Championnat de France U16
- **Hugo Allaëys** : 25^e Championnat de France Sénior
- **Romain Mari** : 1 départ en Coupe du Monde ; 7 fois top 15 en Coupe d'Europe ; 5^e au Championnat de France
- **Melvin Tchiknavorian** : 10 départs en Coupe d'Europe dont une 12^e place.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Les douze élèves de CM1-CM2 élus en début d'année scolaire sont répartis en trois commissions. Chacune travaille, à raison d'une séance d'une heure par mois, sur des projets que les jeunes ont eux-mêmes choisis.



1



3



2

ZICOMATIC

L'association ZICOMATIC est née en 2006, à la Ravoire, à la suite de la formation d'un groupe de musique composé de plusieurs personnes sensibles et attentives aux problématiques du handicap. Elle souhaite apporter un peu de bonheur à des personnes en situation de handicap grâce à la musique et à la culture.



4



5

Cette année, la **commission "aménagement"** a choisi un nom à l'école de Villarlurin : "l'éCOLE DE LA LUNE". Les jeunes ont travaillé sur les projets d'aire de jeux à Béranger et d'abri-vélos près du gymnase du chef-lieu, puis ont soumis leurs idées aux services techniques de la commune. La commission a également acheté des nichoirs et mangeoires qui ont été installés dans les écoles. Une mention spéciale à Noah Seux, membre de la commission, qui a réalisé lui-même quelques nichoirs ❶ !

La **commission "événement"** a, quant à elle, organisé le 30 mai dernier un jeu de piste ❷ à destination des élèves de CM1-CM2. A cette occasion, une vingtaine de participants venus de toute la vallée des Belleville ont rencontré dix professionnels locaux. Le CMJ remercie chaleureusement ces derniers pour le temps qu'ils ont bien voulu leur accorder.

Enfin, la **commission "solidarité"** a travaillé cette année sur un beau projet : sensibiliser le public aux différentes formes de handicap. Le 24 mars, les jeunes élus ont découvert le handiski en compagnie de Thierry Guignonnet, moniteur de ski aux Menuires ❸. Ils se sont également

rapprochés de l'association savoyarde Zicomatic qui réalise un travail remarquable auprès d'adultes et d'enfants en situation de handicap. Elle a mis gracieusement à disposition du conseil jeune une série de photographies, dont 25 en très grand format, qui ont été exposées dans les différents étages de la mairie de la mi-mai jusqu'au 28 juin. A cette occasion, un vernissage ❹ a été organisé le 1^{er} juin dernier, en présence de Clément Dumon, président de l'association. Celui-ci est également intervenu dans les écoles maternelles et élémentaires pour sensibiliser les élèves sur le handicap et chanter ensemble la chanson de "SIMON corps". La commission n'a pas chômé puisque le lendemain, ses membres organisaient une matinée de sensibilisation aux handicaps. Le CMJ a également vendu des gâteaux et mis en place une opération de lavage de voitures ❺ dont les bénéfices (500€) ont été intégralement reversés à l'association Zicomatic.

Un mandat bien rempli pour nos jeunes élus qui ont présenté leur bilan à leurs aînés lors du conseil municipal du 25 juin dernier.

ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES !



1



2



3



4

À VILLARLURIN

❶ La Mat s'éclate !

Les élèves de la classe de maternelle ont eu le plaisir de participer à la journée de la Mat' s'éclate sur le plan d'eau à Macôt la Plagne. Très belle journée autour d'ateliers sportifs très appréciés des plus jeunes.

❷ Balade à Champagny

Sortie de fin d'année le vendredi 22 juin 2018 au départ de Champagny. Accompagnés de Céline Rutten et de Françoise Jimenez, toutes deux guides dans le Parc de la Vanoise, les enfants ont eu l'occasion de randonner. Beaucoup de marmottes s'étaient donné rendez-vous pour les accueillir. Cela a été une très belle journée, et les fortes chaleurs dans la vallée ne les ont pas fait regretter d'être à plus de 1 500 mètres !

❸ Le défi des pirates

Belle moisson de coupes pour l'école qui a vu toutes ses classes être sur le podium ! Les plus jeunes se sont illustrés en finissant 2^e et les plus grands, au côté des élèves de Saint-Jean de Belleville ont terminé 1^{er} de l'épreuve sportive et de l'épreuve d'art plastique ! Un très beau rendez-vous auquel les élèves comptent bien se rendre à nouveau à la rentrée prochaine.

❹ Rassemblement du prix des écoliers lecteurs à Chambéry le 19 juin accompagnés d'une classe de 6^e du collège de Bozel

Les élèves du CE1 au CM2 ont participé au prix des écoliers lecteurs et ont confectionné en classe un carnet de voyage en littérature. Nina Serin, élève de CM2 a été primée, elle a été lauréate pour la 3^e année consécutive et a reçu un bon d'achat d'une valeur de 20€ auprès de la librairie Decitre.



5

Cela a été une vraie journée lecture car les élèves ont eu à résoudre des énigmes dans le cadre d'un parcours d'orientation constitué des livres lus pendant l'année.

❺ Fleurissement de Villarlurin

Vendredi 25 mai 2018, la rencontre intergénérationnelle menée par Raymonde Lair-Trouvé et Brigitte Moisan a remporté un vif succès. Comme toujours, les enfants ont pris un immense plaisir à fleurir le village pour l'été.



À VAL THORENS

École entière :

- ① Tous les élèves se sont rendus à Saint-Martin de Belleville pour une conférence sur les papillons. Les enfants ont pu admirer des papillons de toutes sortes et des bestioles en tout genre, conservés dans des cadres en verre.
- ② Les élèves de maternelle ont travaillé sur les insectes. Ils ont fait un élevage de fourmis. Dès les premiers jours, celles-ci avaient déjà creusé leur galerie dans le gel. La classe de CM a, quant à elle, réalisé un élevage de coccinelles.

Le jeudi 28 juin dernier, toute l'école de Val Thorens s'est rendue à Saint-Martin pour voir le spectacle de leurs camarades.

École élémentaire :

- ③ Tous les mardis et les jeudis, les élèves du CP au CM2 ont réalisé des courses d'orientation dans tout Val Thorens et même une à Saint-Martin de Belleville.
- ④ Les pompiers sont intervenus pour sensibiliser les élèves de classes élémentaires aux gestes de premiers secours.
- ⑤ Les élèves d'élémentaires se sont rendus, vendredi 29 juin 2018, au lac du Lou. Cette sortie a été organisée en collaboration avec le Parc national de la Vanoise. Les CM ont regardé en l'air pour tenter d'apercevoir de gros animaux, tandis que les CE et les CP ont prêté une attention particulière aux insectes et aux petites bêtes de la montagne.



À PRARANGER

① Sortie au centre de tri et de l'incinérateur de Chambéry des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2

Après avoir confectionné avec Blandine des pochettes pour réduire nos déchets, nous sommes allés visiter le centre de tri et de l'incinérateur de Chambéry où nous avons appris comment les déchets étaient triés.

Les ordures ménagères sont attrapées par une énorme pince qui les dépose dans un four où elles seront brûlées, puis refroidies. L'odeur n'était pas très agréable. On ne pensait pas que les déchets représentaient une telle quantité. Les déchets papier et carton sont mis en balles très serrées. On en refera du carton et du papier. Le trommel nous a impressionné. C'est comme un tambour de machine à laver qui trie les déchets par rapport à leur taille. Il est gigantesque. Des personnes en réinsertion travaillent pour aider les machines à trier. Elles sont très courageuses car c'est un travail difficile et répétitif.

Merci Blandine et Nataniel pour la visite ! On est motivés pour trier davantage et faire moins de déchets ! Nous en avons profité pour faire un pique-nique zéro-déchets. Tout le monde a bien participé.

② L'après-midi, nous avons fait la visite guidée des fresques murales de Moûtiers. Merci beaucoup à Anne Burgalières qui a organisé cette visite et qui nous a offert la gratuité car nous étions la première école à la demander. Deux graffeurs, Lucas et Gaïa, nous ont fait découvrir toutes les fresques peintes à Moûtiers. Elles ont toutes pour thème La Savoie et ont été autofinancées par Crowdfunding. Ils ont récolté 46 000 €. C'était génial !!!

③ Sortie scolaire à l'acrobranche de Talloires : une excellente journée sportive dans les arbres !

④ Intervention des pompiers à l'école !

Les petits, moyens, grands et CP de l'école de Praranger



À SAIN-MARTIN

Balades de fin d'année

Tous les élèves de l'école ont pu profiter de notre belle vallée en partant en balade depuis l'école :

- les PS au Châtelard
- Les MS/GS aux Esserts 1
- les CP/CE1 dans les Encombres 2
- les CE1/CE2/CM1/CM2 avec les guides du Parc national de la Vanoise à la Loy 3.



INSCRIPTION À LA CANTINE SCOLAIRE : DU CHANGEMENT

La commune a décidé de se doter d'un nouvel outil d'inscription au service de cantine, qui répond aux objectifs suivants :

- accorder plus de souplesse aux besoins des familles ;
- éviter les impayés ;
- limiter les modifications de plannings.

Ainsi, l'inscription se fera désormais à la semaine, le jeudi avant 9h pour la semaine suivante. En outre, les repas ne seront plus facturés en fin de période, mais prépayés en ligne à la commande par carte bancaire sur un site sécurisé.

Chaque famille aura accès à un "portail familles" avec des identifiants personnels.

Pour les familles ne disposant pas d'accès internet, il restera possible de se présenter en mairie pour effectuer les réservations auprès des agents du service, moyennant le paiement à la commande (par chèque ou en espèces).

APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA

Vous avez entre 13 et 22 ans ? Vous avez un projet original susceptible de contribuer à une meilleure insertion sociale et à l'amélioration des conditions et qualité de vie des jeunes ruraux.

DES PROJETS CITOYENS, CULTURELS, SPORTIFS...

Culture, arts, solidarité, citoyenneté, prévention santé, sport, le concours est ouvert à l'imagination et à la générosité. Tous les projets sont les bienvenus : créer des espaces de rencontre, faciliter et dynamiser la vie des jeunes dans un village, un canton, promouvoir de nouvelles solidarités, répondre à des besoins nouveaux ou insatisfaits, animer la vie sociale et culturelle, d'une commune ou d'une mini région. En 2017, 5 groupes se sont partagé 10 000 euros de dotation.

La MSA Alpes du Nord attribuera des bourses au plan régional, puis les deux premiers projets lauréats pourront concourir au niveau national et obtenir une nouvelle bourse supplémentaire. Les meilleurs projets seront ainsi récompensés par des aides d'un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 € (local et national).

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

Contactez Matthieu Payer : 06 88 34 37 44

Pour toute information site internet : www.msaaalpessudnord.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 23 novembre 2018

Les candidatures doivent émaner de groupes d'au moins 3 jeunes vivant en milieu rural (commune de moins de 15 000 habitants).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : de belles animations

UN PETIT AIR DE POÉSIE



De jolis mots de poésie se sont envolés le mercredi 13 juin 2018 à la bibliothèque municipale lors de la remise des récompenses du concours organisé dans le cadre du 20^e Printemps des Poètes. Le thème national était l'ardeur et le thème local la neige.

10 participants ont été chaleureusement félicités par Alexandra Hudry, adjointe au maire. Madame Gisèle Simond remporte le premier prix dans la catégorie "adultes". Mallory Jay, âgée de 10 ans, remporte le premier prix dans la catégorie "enfants".

L'APÉRO-LIVRES, UN RENDEZ-VOUS MENSUEL À NE PAS MANQUER



Si vous manquez d'inspiration dans le choix de vos romans, l'apéro-livres est fait pour vous. En effet, les lecteurs se retrouvent pour écouter ou échanger sur leurs romans préférés. Ces rendez-vous gratuits sont animés par Nelly, bénévole à la bibliothèque.

NOTRE CONTEUSE PRÉFÉRÉE DANS LES ÉCOLES



Au mois de juin, Michèle, bénévole à la bibliothèque, est allée conter dans toutes les écoles de la commune pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Lire une histoire, c'est déjà bien, mais la conter c'est encore mieux !

LES TOUT-PETITS ET LA LECTURE AUTOUR DE L'ALBUM "CHAT NOIR CHAT BLANC" DE CLAIRE GARRALON AUX EDITIONS MEMO



Au fil des histoires, l'enfant se construit avec l'aide de ses parents. Il n'est jamais trop tôt pour lire des histoires à son bébé. En effet, même s'il ne comprend pas les mots, il est extrêmement sensible aux intonations de la voix. Cette opération "Premières Pages", au-delà de resserrer les liens entre les parents et les enfants avec comme accessoire le livre, vise aussi à faciliter l'éveil culturel des familles. 41 familles concernées ont été conviées à partager ce moment de convivialité proposé le 29 juin dernier avec, pour le goûter, une délicieuse brioche en forme de chat préparée par Seb gourmet Traiteur.

LA SÉLECTION ROSINE PERRIER 2018

Les 12 romans de la sélection vous attendent à la bibliothèque. Vous pouvez les (é)lire jusqu'au 9 septembre prochain. C'est une belle manière de participer à l'élection du meilleur roman de cette sélection 2018 et de découvrir de nouveaux romans.

NE MANQUEZ PAS LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

→ VENDREDIS 27 JUILLET ET 3 AOÛT 2018 :

Les livres s'évalent des étagères (transats devant la mairie), dans le cadre de la bibliothèque hors les murs.

→ VENDREDI 17 AOÛT 2018 : APÉRO LIVRES

spécial sélection Rosine Perrier 2018

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET 2018

13 • Fête du Pécelet, à Val Thorens

14 • Festivités du 14 juillet et feu d'artifices, aux Menuires



14&15 • Ronde des Belleville

15 • Vide-grenier et braderie des commerçants, à Saint-Martin

17 • Sortie au Montalauver organisée par le Parc de la Vanoise, à Val Thorens

• Projection du film "Mon voyage en Vanoise" par le Parc de la Vanoise, à l'église de Val Thorens

18 • Sommet Agri Savoie, aux Menuires

• Soirée théâtre musical "Comment en est-on arrivé là ?", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

• Saint-Martin en Scène - Spectacle "Vivi" par la C^o Vibration Visuelle



19 • Marché des artisans, à Saint-Martin

• Concert de jazz manouche "Un nerf de swing", à l'église de Val Thorens

20 • Spectacle enfant "Amours et Coquille d'œuf", place Caron à Val Thorens



22 • Rallye E-Bike, aux Menuires & Saint-Martin

22 • Fête du pain, à Praranger

• Braderie des commerçants de Val Thorens et des Menuires, (La Croisette)

23 • Conférence de Jean-Phillipe Buord "D'où viennent les noms des montagnes ?", à Saint-Martin

23→25 • Observation du ciel nocturne, sur la place Caron à Val Thorens

24 • Découverte culturelle et spirituelle de l'art religieux montagnard, à Saint-Jean de Belleville

• Concert des Fêtes Musicales de Savoie (Quatuor flûte), à Saint-Martin

25 • Saint-Martin en Scène

• Loto du club des sports des Menuires

26 • Concert de Tango "Barroco Tango" et Guillaume Hodeau, à l'église de Val Thorens

28 • Départ à Val Thorens de Julien Chorier, ultra-traileur, pour le Grand Tour de Tarentaise



28&29 • Fête de la bière artisanale, à Saint-Martin

28→ 4/08 • Ateliers avec graveurs professionnels de 14h à 18h, aux parkings de Val Thorens - Performances en extérieur et projections de films sur le street-art et le graffiti.

30 • Spectacle musical "Bêtes de Scènes", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

31 • Braderie des commerçants des Bruyères
• Rencontre sur le thème des lacs d'altitude, au refuge du lac du Lou

AOÛT 2018

1 • Sommet Agri Savoie, aux Menuires

• Loto du club des sports des Menuires

1 • Soirée théâtre musical "Comment en est-on arrivé là ?", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

• Saint-Martin en Scène - Spectacle "T'embête pas" par la Cie Du Fil à Retordre

2 • Marché des artisans à Saint-Martin

• Concert des Fêtes Musicales de Savoie 8 saisons (Piazzola & Vivaldi), à l'église de Saint-Martin

• Concert de musique classique du Duo Bertin D'Hollander et Nicolas Lestoquoy, à l'église de Val Thorens

3 • Réunions annuelles des présidents de copropriétés

• Découverte des insectes avec le Parc de la Vanoise, au refuge du lac du Lou

• Spectacle enfants "Bal de Bouh", place Caron à Val Thorens

3→10 • Val Tho Summit Games, à Val Thorens

3 • VT Crazy Cross (parcours à obstacles)

4 • VT Speed 3200 (Kilomètre Vertical)

5 • épreuves des VT Trail Kids, VT Family Fun Marche (balade fun et gourmande) et VT Trail Pursuit

6→10 • VT Boost Camp, stage de trail en compagnie de Julien Chorier. Conférences, ateliers & préparation physique.

5 • Fête de la truite, au Bettax
• Braderie des commerçants de Val Thorens

5 au 7 • Géofestival

5 • Conférence itinérante à la salle des fêtes de Saint-Martin "D'où viennent les Alpes ?" Voyage dans le temps et l'espace à travers les climats du passé.

6 • Randonnée "Construire une coupe géologique" jusqu'à la Pointe de la Fenêtre

7 • Randonnée "Grand panorama des Alpes, depuis la Cime Caron"

8 • Les Folies de Val Thorens
• Loto du club des sports des Menuires

• Saint-Martin en Scène - Spectacle "Meuh" par la Cie Tiens Toi Droit

9 • Marché des artisans, à Saint-Martin

• Braderie des commerçants des Menuires
• Festival de musique baroque, Ophélie Gaillard interprétera Bach Suites pour violoncelle, au sanctuaire Notre-Dame de la Vie

10 • Spectacle "Tribulation d'un clown en pétard", place Caron à Val Thorens

13 • Découverte des rapaces avec le Parc de la Vanoise, au refuge de Gittamelon

• Spectacle musical "Bêtes de Scènes", au Forum J. Fontanet à Val Thorens

14 • Fête de Pécelet et feu d'artifice, à Val Thorens

• Saint-Martin en scène "Tous en nœud pap' pour mon anniversaire" par Xavier Stubbe



15 • Fête du 15 Août, à Saint-Martin

16 • Marché des artisans

• Concert de jazz "Rencontre avec Zaza Desiderio & Ewerton Oliveira", à l'église de Val Thorens

17→19 • Coupe de France de VTT, aux Menuires



18 • Braderie de La Croisette, aux Menuires

19 • Trophée Tony (pétanque), place Pécelet à Val Thorens

20 • Spectacle "Petites scènes entre amis" au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

22 • Sommet Agri Savoie, aux Menuires

23 • Marché des artisans, à Saint-Martin
• Concert de variété "G&J Duo" à l'église de Val Thorens

24 • Spectacle de cerfs-volants "L'Odyssée du Vent", place Caron à Val Thorens



26 • Fête du Plan de l'Eau des Bruyères

27 • Spectacle musical "Bêtes de Scènes", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

29 • Soirée théâtre musical "Comment en est-on arrivé là", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

31 • Spectacle de magie "El Magico", au Forum J. Fontanet, à Val Thorens

SEPTEMBRE 2018

3 • Don du sang, à la salle des fêtes à Saint-Martin



15&16 • Journées européennes du patrimoine

22 • Loto de l'amicale du personnel communal, à la salle des fêtes à Saint-Martin

22&23 • Compétition de chiens spécialisés dans les tremblements de terre au pont de la Combe et à Villarlurin

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

➔ **MUSÉE DE SAINT-MARTIN**
ouvert le dimanche de 14h à 18h, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le samedi et le dimanche matin.

➔ **MOULIN DE BURDIN**
Du 13 juillet au 31 août 2018, ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h avec visites commentées gratuites à 10h et 11h.

➔ **SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LA VIE**
Visite libre tous les jours de 9h30 à 18h30 (accès principal ouvert, chœur protégé par des grilles).

➔ **CIRCUIT DU PATRIMOINE "Vie d'antan"**
Au départ de l'église de Saint-Martin, découverte gratuite du vieux village. 12 étapes à découvrir avec un smartphone ou le plan distribué à la Maison du Tourisme.

➔ **CIRCUIT GUIDÉ "La ronde des hameaux des Belleville"**
Circuit guidé en voiture pour découvrir les hameaux de Bérenger et Villarenger, avec des pauses-lectures. Les jeudis 26 et 31 juillet, mardi 14 août 2018 de 14h à 17h.

➔ **VISITE GUIDÉE "Le Baroque dans tous les sens"**
L'histoire du baroque savoyard au cœur de l'église de Saint-Martin. Les mardis 17 juillet et 7 août, mercredis 25 juillet et 24 août.

➔ **VISITE GUIDÉE "L'aventure des Menuires"**
Les jeudis 26 juillet, 2 et 9 août 2018 de 10h30 à 12h.

➔ **SAINT-MARTIN TOUT AZIMUT**
Tous les mardis du 10 juillet au 28 août 2018, jeu de piste familial dans les rues de Saint-Martin.

➔ **LES OFFICES RELIGIEUX**
ouvert pendant l'été 2018

• Église et chapelles de Saint-Jean de Belleville
Dimanche à 10h
En juillet : le 1^{er} à Notre-Dame de Grâces, le 8 Villarly, le 15 à Saint-Jean, le 22 à La Flachère, le 29 au Villard
En août : le 5 au Novallay, le 12 au Villaret, le 19 à La Combe

• Église de Saint-Martin de Belleville :
Dimanches 8 juillet : messe à 10h30
Dimanches 12 et 19 août : messe à 10h30.
Portes ouvertes tous les jeudis des marchés artisanaux de 15h à 17h (sauf le 24 août)

• Sanctuaire Notre-Dame de la Vie :
Dimanches 15, 22, 29 juillet : messe à 10h30
Dimanche 5 et mardi 15 août : messe à 10h30.
Dimanche 9 septembre : messe patronale à 10h30
Portes ouvertes tous les jeudis des marchés artisanaux de 15h à 18h (sauf le 24 août)

• Plan de l'Eau des Bruyères
Dimanche 26 août : messe à 10h30.

LES ACTIVITÉS DU CLUB DES ÂÎNÉS LES MYOSOTIS

Enfin les vacances, pour le club "Les Myosotis". Il faut dire que le printemps a été bien animé...



En balade à la Gittaz

Au Touvet

Journée en forêt à Villarlurin

Découverte de la Rotonde à Chambéry

UN VOYAGE DANS LES LANDES ⑤

36 adhérents du club "Les Myosotis" ont posé leurs bagages au bord du lac de Lacanau, dans Les Landes. Au cours de la semaine, de passionnantes visites se sont succédées : le lac de Carcans-Hourtin, le musée de Maubuisson, le bassin d'Arcachon avec ses parcs à huîtres et l'Île aux Oiseaux ; en petit train, Arcachon et son sanatorium, représenté par de splendides villas. La sublime Dune du Pilat et ses 110 m, a été escaladée par les Savoyards. Ils ont été également séduits par la ville de Bordeaux, magnifique par son architecture et la cité du vin, musée de 1 350 m², et Andernos avec ses vestiges Gallo-Romains. L'Herbe est un village ostréicole où nous avons dégusté huîtres et crevettes. Une pause gourmande à Blagnan avec ses "Noisettines du Médoc", le Château de Maucaillou à Moulit-en-Médoc, ses chais et son musée avec une dégustation de vin qui en a ravi plus d'un. La traversée des vignobles, à perte de vue, où trônent de magnifiques châteaux, a clôturé ce séjour superbe avant le retour dans la vallée des Belleville.



Lacanau

Outre le voyage à Lacanau, les marcheurs se sont retrouvés tous les jeudis après-midi. Ainsi, ils ont été impressionnés par le débit de la cascade du Morel et celui du Doron. Ils ont pu admirer : lys martagon, sabots de Vénus, lys orangé... sur les sentiers des Priots ou de la Gittaz ①, et découvert la source chaude de Villarenger.

Ils ont également randonné toute une journée dans la forêt de Villarlurin ③ avec leur ami Edouard.

Une vingtaine d'adhérents du club ont visité le château du Touvet ② avec son jardin à la française, son escalier d'eau et ses multiples jets d'eau, illustrant la richesse artistique et l'art de vivre du 18^e siècle.

Après une visite guidée à l'Atelier de l'eau à Cognin, ils ont découvert, avec beaucoup d'attention et de plaisir, la Rotonde ferroviaire de Chambéry ④ avec sa charpente métallique datant de 1904, ses 108 m d'envergure et ses 36 voies rayonnantes permettant de remiser 72 locomotives. Là, ils ont pu admirer la locomotive électrique, la plus puissante de l'époque : la 262 AE2 ainsi que d'autres antiquités. De l'avis de tous, la journée a été agréable et enrichissante.



Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 à Villarlurin et Saint-Martin

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : de nouvelles modalités d'obtention

Nous vous rappelons que les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un "dispositif de recueil", qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées.

Pour faciliter la gestion de votre dossier, il est possible de remplir une pré-demande sur Internet afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.

Que ce soit pour une carte d'identité ou un passeport, faite votre pré-demande sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez tout de même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier. La dépose de celui-ci se faisant uniquement sur rendez-vous, la mairie de Moutiers a mis en place un système de prise de rendez-vous en ligne, sur le site www.moutiers.org.

L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE : point d'étape



La commune poursuit cet été la mise en place des plaques de rues dans les stations de Val Thorens, Les Menuires et les compléments de Saint-Martin. S'en suivra l'implantation dans les villages. C'est à cette

occasion que les propriétaires des bâtiments privés, en début et fin de rues, seront sollicités pour la pose de ces plaques. Un courrier d'information leur sera directement envoyé par voie postale.

En ce qui concerne la pose des numéros de bâtiment dans les stations, elle sera réalisée par les agents municipaux dans le courant de l'été 2018. Dans les villages, cette tâche sera effectuée directement par les propriétaires qui devront récupérer leur numéro auprès des services techniques et le fixer sur leur bâtiment, en respectant les règles de pose. Une communication auprès de la population des villages sera réalisée.

ÉTAT CIVIL

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BELLEVILLOIS

- **Léon BARRAU**, chez Fabien BARRAU et Emilie CHAROUD, le 31 janvier 2018
- **Léo LESEUR**, chez Julien LESEUR et Alice MOUSSÉ, le 3 février 2018
- **Gabin TONNER**, chez Nicolas TONNER et Cécilia ABONDANCE, le 19 février 2018
- **Théo SIGNORINI**, chez Attilio SIGNORINI et Virginie MARQUET, le 2 mars 2018
- **Arsène DIAZ**, chez Xavier DIAZ et Anne-Claire ROBERJOT, le 6 mars 2018
- **Théo LAISSUS**, chez Nicolas LAISSUS et Barbara PAZDUR, le 13 avril 2018
- **Josie SIMOND**, chez Quentin SIMOND et Lucie GRANDVAUX, le 17 avril 2018
- **Antoine BORREL**, chez Jérémie BORREL et Johanna HANC, le 23 avril 2018
- **Tylian BENOIT**, chez Morgan BENOIT et Stéphanie CLERC, le 8 juin 2018
- **Emma LOUBÈRE**, chez Thibaut LOUBÈRE et Audrey MASSON, le 10 juin 2018
- **Jade PADOVANI**, chez Laurent PADOVANI et Séverine PASQUIER, le 11 juin 2018
- **Aron BERNARD**, chez Justin BERNARD et Elisa ROYER, le 11 juin 2018
- **Thibault et Simon CHICOISNE**, chez Laurent CHICOISNE et Marion SOLLIER, le 14 juin 2018

NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- **Romain PRUVOST et Charlotte PELLISSIER**, le 28 mars 2018
- **Julien LEMERAY et Emilie BIGO**, le 6 avril 2018
- **Mickaël CREY et Jessica REY**, le 19 mai 2018
- **Arnaud DUNAND-MICOL et Jennifer BERMOND**, le 8 juin 2018

NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- **Georges GARRET**, le 26 septembre 2017
- **Fernande COMBAZ, Veuve ABONDANCE**, le 24 décembre 2018
- **Georges JOUZEAU**, le 27 janvier 2018
- **Josef HUBER**, le 30 janvier 2018
- **Jean-Pierre BASS**, le 10 février 2018
- **Patrick MONGALVY**, le 25 février 2018
- **Alain MUZARD**, le 15 février 2018
- **Annette BERMOND**, le 2 mars 2018
- **David CURRY**, le 4 mars 2018
- **Clotilde BORLET**, le 24 avril 2018
- **Julien GALLIOD**, le 4 mai 2018
- **Alice ABONDANCE, veuve COMBAZ**, le 14 mai 2018
- **Jean JAY**, le 12 mai 2018
- **Emmanuel HOLLEMAERT**, le 3 avril 2018
- **Serge PERCIER**, le 5 avril 2018
- **Simonne CREY veuve BAL**, le 7 mai 2018
- **Marie Emma BORREL veuve GUILLOT**, le 24 mai 2018
- **Marcel CRUCE**, le 28 mai 2018
- **Florence DUVAL**, le 13 juin 2018
- **Stéphane BIANCHINI**, le 13 juin 2018
- **Dominique QUOEX**, le 23 juin 2018



Les
Belleville

**COMMUNE
LES BELLEVILLE**

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

www.lesbelleville.fr

Facebook : [MairieLesBelleville](https://www.facebook.com/MairieLesBelleville)

